

le petit
repère

magazine de la maison des associations
| mai 2024 |

n°91

8 MAI 2024

MARSEILLE
FIÈRE D'ACCUEILLIR
LA FLAMME OLYMPIQUE



VILLE DE
MARSEILLE



SOMMAIRE

	LE MOT DE L'ÉLU	» 03
	LA MAISON DES ASSOCIATIONS	» 04
	CHRISTOPHE	» 06
	DEP'AGIR - DÉPRESSION AGISSONS	» 08
	ASTRÉE	» 10
	VERTIGES EN PROVENCE	» 11
	FA BÉMOL MAJEUR	» 12
	AUX ARTS ETC...	» 13
	CONFÉRENCE SUR L'ACOUPHÈNE - SURDI 13	» 14
	LES YEUX DE MABROUK	» 16
	LA MAISON DE LA FRANCOPHONIE À MARSEILLE	» 18
	L'ATELIER CARTES EN SCRAP	» 19
	MOUVEMENT DE LA PAIX	» 20
	RÉSISTER, ENCORE ET TOUJOURS, À L'INTOLÉRANCE ! - MASSALLOTTE CULTURE	» 22
	GÉNÉRATIONS SOLIDARITÉS	» 24
	T. PUBLIC	» 25
	FICHE TECHNIQUE : COMMENT S'ENGAGENT LES FRANÇAIS DANS LES ASSOCIATIONS ?	» 26
	FICHE TECHNIQUE : DES OUTILS NUMÉRIQUES LIBRES ET ÉTHIQUES	» 28
	FICHE TECHNIQUE : LA FICALITÉ LOCALE DES LOCAUX ASSOCIATIFS	» 30
	AGENDA	» 32



**“ Réussi pour vous
Réussi avec vous
Réussi grâce à vous ”**

C'est avec grande joie que je vous adresse ces mots à l'occasion du lancement de notre festival annuel des associations, Vivacité !

Cette année encore, notre belle ville s'illumine de la diversité et la vitalité de ses associations qui, par l'engagement et le dévouement, enrichissent notre communauté d'une multitude de couleurs et de talents.

Vivacité est bien plus qu'un simple rassemblement, c'est un véritable témoignage du vivre ensemble, de la solidarité et de l'unité qui caractérisent Marseille.

C'est un évènement incontournable de notre calendrier, réunissant plusieurs associations autour de la créativité, de la passion et de l'engagement.

Vivacité ne serait possible sans nos précieuses associations locales. Vous êtes les piliers de notre ville, et votre participation est essentielle pour faire de cet évènement une réussite.

Pour cette édition encore, je suis heureux de vous annoncer que Vivacité se déroulera sur le Vieux Port, offrant un cadre emblématique à cette célébration.

Pour cela, je vous invite chaleureusement à vous inscrire dès maintenant, pour faire partie de cet évènement inoubliable.

Que vous soyez une association culturelle, sportive, environnementale, humanitaire, caritative, Vivacité vous offre une scène incroyable et unique pour mettre en valeur vos activités, recruter de nouveaux membres et créer des partenariats avec d'autres organisations.

Sachez-le, votre présence à Vivacité est bien plus qu'une simple participation à un évènement. C'est une déclaration de votre engagement envers notre ville.

Au plaisir de vous retrouver sur les quais du Vieux-Port !

Ahmed HEDDADI
Adjoint au Maire en charge
du lien social, de la vie associative,
des centres sociaux, de l'animation urbaine
et du bel âge.



Un mur du bénévolat pour vous accompagner dans votre recherche de bénévoles !

Pourquoi ?

Ce mur a pour objectif de diffuser les appels à bénévoles des associations adhérentes à la Maison des associations et de les mettre en lien avec les marseillais qui souhaitent s'engager.

Chaque fiche présente l'association, son objet, la description des missions de bénévolat qu'elle propose ainsi que les coordonnées de la personne à contacter.

Afin de guider le futur bénévole dans sa recherche, les associations sont regroupées par couleur en fonction de la thématique dans laquelle elles interviennent :

- Orange : Santé/Social
- Vert : Défense/Droit/Environnement
- Rouge : Sport/Loisirs
- Bleu : Art /Culture

Si vous recherchez des bénévoles, que vous êtes une association adhérente à la Maison des associations ou inscrite à Vivacité, merci d'envoyer votre demande par mail à l'adresse : maison.asso@marseille.fr ou contactez nous au 04 13 94 82 68.

Si vous recherchez une action bénévole, une façon de vous engager, venez voir ce MUR vous pouvez photographier la (ou les) mission(s) qui vous intéressent ou les consulter dans le classeur qui est disponible à l'accueil.

Cette année, **Vivacité** le Festival des associations se déroulera le dimanche 1^{er} septembre 2024 de 10h00 à 18h30 (heures d'ouverture au public) sur le Vieux-Port.



Cet événement «phare» pour la vie associative marseillaise, situé en plein cœur

de notre ville, vous permettra de valoriser et de promouvoir vos actions auprès d'un large

public en proposant des stands, des expositions, des démonstrations et des spectacles.

Notre volonté est de faire de «Vivacité» un moment de rassemblement festif et convivial autour des valeurs que porte le tissu associatif comme par exemple l'engagement, le bénévolat et le lien social.

Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons à nous contacter par mail à :

vivacite@marseille.fr

afin que nous puissions vous donner la marche à suivre pour vous inscrire.

Comptant sur votre participation et dans la perspective de vous y retrouver nombreux.
A très bientôt.

LA MAISON DES ASSOCIATIONS



Les soirées de présentation de la Maison des Associations et du nouveau portail des Subventions

Depuis quelques mois, le service qui gère le guichet unique et la plateforme des subventions de la Ville de Marseille, en lien avec le Service Vie Associative et Engagement, sont allés à la rencontre des représentantes et représentants d'associations sur une très large partie du territoire de la Commune, en délocalisant ces soirées.

Ces deux services sont venus au contact direct des représentantes et représentants

d'associations dans le but de présenter la nouvelle plateforme qui permet le dépôt des demandes de subventions, et présente les services qui sont proposés au sein de la Maison des Associations et de ses futures antennes (3e et 14e arrondissements). Des antennes au plus proche de vous.

Nous sommes également venus dans le but de vous rencontrer directement, d'être plus proche de vous, d'être à votre écoute et de répondre à vos questions.

Toutes ces rencontres ont permis de discuter en direct avec un large panel associatif, dans un échange mutuel et enrichissant. Soit dans des mairies de secteurs qui nous ouvraient les portes, soit dans des centres sociaux qui nous accueillent.

Ces temps d'échanges nous ont permis également de connaître encore mieux le réseau associatif si riche de notre territoire. Ainsi que de permettre à des associations d'envisager des participations en collaborations sur des projets permettant à tous les Marseillais et les Marseillaises de bénéficier d'une offre de services, d'actions et d'activités plus large.

Ainsi, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées sur ces temps d'échanges qui se renouvelleront à la rentrée prochaine.

Vous serez informés du calendrier de ces réunions en septembre/octobre.

Pour les personnes qui n'ont pas pu nous rencontrer et échanger avec nous, vous pouvez nous contacter :

- pour les subventions : au 04 91 14 62 71 du lundi au vendredi de 9h à 12h, ou à l'adresse mail suivante :

guichetdemandesubvention@marseille.fr

- pour la Maison des Associations et ses services : 04 91 55 39 50, ou à l'adresse mail suivante : **maison.asso@marseille.fr**

Bla bl'Asso

Vous êtes responsables d'une association ?

Venez rencontrer et échanger avec différents acteurs associatifs marseillais en présence de l'Adjoint au Maire en charge du lien social, de la vie associative, des centres sociaux, de l'animation urbaine et du bel âge.

Abordez des thèmes variés de manière constructive, dans une ambiance conviviale, et créez du lien interassociatif.

Les prochains rendez-vous à la Maison des Associations les mercredi 15 mai et 5 juin

Pour plus de renseignements : 04 91 55 39 50





Comme Christophe, plus de 40 000 jeunes tentent de se suicider chaque année en France. Ils sont près de 700 à y laisser leur vie. 2 par jour !

Pourquoi l'association Christophe ?

L'association est née de la douleur fulgurante, insoutenable, ineffaçable, de Rose-Marie VILAFRANCA cinq ans après la perte de son fils Christophe.

« Parce qu'on peut prévenir » ; « Parce que ça n'arrive pas qu'aux autres ». Elle a été créée en 2001 dans le but de **Prévenir le suicide des jeunes**.

Christophe, presque 20 ans, un jeune parmi tant d'autres, sensible, idéaliste, généreux, toujours prêt à aider les causes humanitaires. Depuis quelque temps, il s'isole, il ne va pas bien ... Et puis un soir de novembre, c'est le drame, l'inimaginable, le suicide...

Comme Christophe, des jeunes souffrent au point de penser au suicide. Leur mort peut être évitée puisque des signes peuvent être repérés par la famille, l'entourage, les amis, les professionnels...

Le but de l'association ?

Alerter, orienter, soutenir, redonner confiance. Son leitmotiv ?
Chacun peut et doit faire de la prévention !

Quelles sont ses actions ?

Elle a des intervenants à Marseille, Aix en Provence, Île de France et à l'Île de la Réunion. Parmi ses nouveaux bénévoles elle compte des étudiants en psychologie.

Interventions auprès des jeunes :

Les bénévoles, régulièrement formés, se mobilisent pour aider les jeunes en réalisant des interventions de sensibilisation, de prévention et de réflexion dans leurs établissements scolaires et autres structures,

contre le harcèlement, les addictions, la violence, les conduites à risque et toutes les causes de mal-être pouvant, parfois, les conduire à des actes irréversibles.

- Diffusion de documents informatifs
- Entretiens personnalisés et orientation : vers les médecins, des associations spécifiques, des adultes référents.

Interventions auprès de l'entourage :

Ils interviennent également auprès des parents, du personnel scolaire dans les collèges, lycées, écoles d'infirmières, professionnels de la santé, armée et autres structures dans le but d'informer, de faire comprendre et d'apprendre à prévenir les causes de mal-être, les risques encourus.

Interventions auprès des parents d'élèves (à leur demande) et entretiens personnalisés. Et également un accompagnement des familles en souffrance, lors de groupes de parole.

Interventions auprès du grand Public :

- Interventions dans le cadre de formations spécialisées (Diplôme Universitaire, Instituts de Formation en Soins Infirmiers...)
- Organisation annuelle des Journées Nationales de Prévention du Suicide en région PACA
- Organisme formateur agréé par la DREETS, certifié par Qualiopi et en cours d'agrément par France Compétences.
- Actions de communication par les médias
- Interventions lors de colloques publics ou privés

Depuis 2003, les bénévoles de l'association sont intervenus auprès de 12 191 jeunes et les retours sont très positifs.

Quels sont ses moyens ?

- Mise à disposition d'un fonds documentaire spécialisé
- Diffusion d'un bulletin semestriel
- Site internet très visité
- Mallette pédagogique de prévention des addictions... et gestes suicidaires
- Création d'outils pédagogiques

Mallette pédagogique

Comme support d'intervention, Rose-Marie a créé avec le concours de 67 grands spécialistes (médecins, pédopsychiatres, sociologues, philosophes, médecins légistes, chercheurs, psychiatres...) et présenté en 2012 une mallette pédagogique de prévention du suicide des jeunes. Cette mallette est composée d'un ouvrage collectif d'experts, un guide d'intervention, un CD contenant quatre PowerPoint (collégiens, jeunes, parents & professionnels) et un DVD contenant sept courts-métrages.

Un outil pédagogique innovant

Chaque année, en France, plus de 500 000 jeunes passent par les urgences, suite à une tentative de suicide, 650 en meurent, pour ne citer que les suicides « déclarés » ! C'est la deuxième cause de mortalité des 15 - 25 ans. Pendant 10 ans d'intervention sur le terrain, Rose-Marie et les membres de son équipe ont rencontré beaucoup de jeunes, certains en mal-être ; d'autres qui allaient bien. Ils ont travaillé avec des professionnels de la santé et de l'éducation, puis mener en parallèle une réflexion approfondie sur le sujet du suicide, encore tabou de nos jours, aboutissant ainsi à la création d'une mallette pédagogique de prévention du suicide des jeunes. « Les idées de suicide ne sont pas rares chez les jeunes, puisqu'ils sont à l'âge de l'exaltation, des sentiments et des engagements les plus importants de notre existence. Le passage à l'acte révèle souvent une défaillance culturelle ou affective. Cette tendance n'est pas une fatalité puisque des décisions sociales constituent souvent une prévention efficace. Les professionnels et les bénévoles associés savent réaliser cette protection, comme on peut le comprendre dans ce livre », Boris Cyrulnik. « Comment supporter l'absence si culpabilisant d'un enfant qui s'est suicidé ? La vie va se dérouler sans lui, ou sans elle, son anniversaire va retentir de manière tragique toutes les années. Voilà ce qui justifie entièrement le titre de cet ouvrage : « La prévention du suicide, car non seulement il faut toujours avoir présent à l'esprit que ce risque existe chez les jeunes, mais aussi tout faire, tous ensemble pour l'éviter » Marcel Rufo.

Les besoins identifiés :

Besoin de lever le tabou sur le sujet du suicide, d'informer largement et de spécifiquement former. Besoin de favoriser les opportunités de dialogue, le repérage des personnes en mal-être ou suicidaires, leur orientation vers des dispositifs adaptés et leur accompagnement avant, pendant et après « la crise ».

Donc le but de cette mallette et de notre action est de :

Permettre la multiplication d'interventions de sensibilisation et d'information.

Proposer un outil pour impulser l'initiative et la réalisation d'interventions.

Fournir au futur intervenant un contenu permettant d'appréhender largement la problématique du suicide et d'adopter des comportements adéquats face aux personnes en mal-être.

Cet outil créé avec la participation de nombreux grands spécialistes a pour but de sensibiliser un maximum de personnes et ainsi de multiplier les actions d'intervention « en amont » avant qu'il ne soit trop tard.

Formations aux interventions de prévention et utilisation de la mallette pédagogique.

Depuis 2012, 665 personnes ont été formées à l'utilisation de cette mallette pédagogique, ce qui leur permet d'intervenir auprès des jeunes et de divers publics : équipes santé/social de l'Éducation Nationale, éducateurs, parents, bénévoles, étudiants... des régions PACA.

Une formation nationale à l'utilisation de cette mallette est à l'étude avec divers organismes officiels. Le but, est de former un maximum de personnes afin de démultiplier les interventions dans toute la France.

Groupes de Parole

Nos groupes de parole mensuels ont pour but de soutenir des familles (parents, fratries...) endeuillées par le suicide d'un enfant, d'un proche... afin d'ouvrir un espace où l'on peut rompre le silence. Certains de ces groupes de parole sont suivis de sorties, le lendemain, permettant ainsi aux participants de décompresser, d'avoir des échanges amicaux entre eux et de rompre leur isolement.

Lieu des réunions : Hôpital de la Conception
147 boulevard Baille - 13006 Marseille
<http://fr.ap-hm.fr/groupe-de-parole-sur-le-suicide-association-christophe>

Nos partenaires (par ordre alphabétique) : AP-HM, ARS Paca, Maison des Associations Marseille, Familles de France, FEALIPS, GEPS, Mairies de Marseille, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Santé, Rectorat Aix-Marseille, UDAF 13, UNPS, SMLH.

Causes possibles de mal-être chez l'adolescent et le jeune adulte**Personnelles :**

- son nouveau corps et sa nouvelle image
- sa recherche identitaire, sa quête existentielle, et sa cohérence
- ses sentiments ambivalents entre la position confortable « enfant » et l'avenir inconnu « adulte » attirant et repoussant à la fois
- sa peur de ne pas arriver comme ses parents ou sa fratrie
- un sentiment de gâchis face aux échecs cumulés
- une inquiétude pour sa santé ou son handicap
- sa solitude (homosexualité, abandon, inceste, viol)
- une angoisse pour bâtir un projet d'avenir sans soutien

Familiales :

- pauvreté, isolement, chômage, découragement, exclusion
- ambiance pessimiste, défaitiste, floue, désemparée, négative
- non-dialogue, non-confiance, non-amour, non-dit
- personne à qui se confier, manque de repères
- éloignement parental ou fraternel, divorce
- maladie grave, souffrances, détresse, mort

Amicales :

- non-acceptation ou non-reconnaissance du groupe
- relations marginales, rivalités
- rupture sentimentale ou amoureuse
- manque de valeurs du groupe
- mauvaises influences (tabac, alcool, drogue, sexe)

Sociétales :

- influence du concept « Etre, c'est Avoir » (consommation)
- précarité de l'emploi : succession de CDD et de périodes de chômage
- société dure, exigeante, compétitive
- société matérialiste, violente
- peu de modèles qui correspondent aux idéaux dont rêvent les jeunes
- coût démesuré des formations, de l'habitat

Mondiales :

- l'injustice, la pauvreté, la faim, la misère
- les guerres et leurs inhumanités

L'adolescence et l'entrée dans l'âge adulte est la période des paradoxes et des transformations :**Corporelles :**

Puberté, image de soi, différenciation sexuelle...

Psychologiques :

Identité, quête existentielle, goût du risque

Relationnelles :

Famille, copains, école, société, look, loisirs, solitude...

Sentimentale et sexuelle :

Flirt, premiers baisers, amour, sexe, amitié particulière... 85 % vont bien, mais 15 % vont mal, dont 5 % très mal (environ)

Comment déceler le mal-être ?**Quand ça va mal (Les premiers signes)**

- Messages verbaux indirects (demain je ne serai plus là, j'en ai assez...)
- Scolarité : désintérêt, absentéisme, ou surinvestissement

- Polarisation sur une seule activité, donc risque d'isolement
- Alimentation désordonnée : « rien de bon au frigo », grosses fringales
- Troubles de la santé : nausées, gorge serrée, insomnies, maux divers
- Troubles émotionnels, crises d'angoisse : tremblements, panique
- Déprime (mauvaise humeur, tristesse, rire fou, cafard)
- Violence : insultes, conflits, brutalités, colère, casse, agressions...
- Chapardage et petits vols : impulsion, jeu, racket...
- Attrait pour la marginalité : bande, secte, grands rassemblements...
- Cumul des excès : tabac, alcool, drogues, conduites à risque
- Difficultés relationnelles avec rejet des liens habituels

Quand ça va très mal : (La situation s'aggrave)

- Messages verbaux directs
- Comportement de dépendance : alcool, drogues, manipulateur...
- Conduite à risques : cherche danger, prend tous risques même sexuels
- Troubles graves du comportement : fugue, anorexie/boulimie
- Troubles mentaux : dépression, trouble de l'humeur, névrose, psychose...
- Démotivation générale, laisser-aller, isolement
- Violence contre les autres : délinquance, criminalité...
- Violence contre soi-même : auto agression, tentative de suicide, suicide

Comment réagir face au mal-être ?**À éviter**

- Fermer les yeux, refuser d'écouter, ne pas dire
- Juger, faire la morale
- Banaliser, tout accepter
- Dramatiser, provoquer
- Rentrer dans le cercle vicieux
- Culpabiliser, brutaliser, agresser
- Dénigrer, dévaloriser
- Donner le mauvais exemple
- Faire du chantage affectif
- Faire à la place

À préférer

- Écouter activement, avec respect
- Dialoguer, établir la confiance
- Encourager l'expression des émotions des deux côtés
- Essayer de comprendre les causes du mal-être (ensemble)
- Calmer, en restant positif, patient et calme soi-même
- Dire son amitié ou sa tendresse
- Témoigner de son inquiétude pour l'adolescent
- Être présent, rassurant, attentif, vigilant
- Faire prendre conscience des messages du corps
- Informer des dangers, expliquer les limites
- Réfléchir sur les règles sociétales
- Apprendre à dire NON à bon escient
- Chercher des appuis d'adultes de confiance : proche, prof...
- Convaincre de consulter un médecin, psychiatre, spécialiste
- Encourager, aider à réparer une erreur
- Trouver une nouvelle motivation



La dépression (ou trouble dépressif) est une maladie psychique fréquente qui, par ses troubles de l'humeur, perturbe fortement la vie quotidienne. De nombreux facteurs psychologiques, biologiques et environnementaux sont en cause dans sa survenue.

Qu'est-ce que la dépression ?

La dépression ne désigne pas un simple coup de déprime ou une tristesse passagère mais une véritable maladie psychique.

Elle se caractérise par des perturbations de l'humeur (tristesse, perte de plaisir). L'humeur dépressive entraîne une vision pessimiste du monde et de soi-même. Elle dure plus de deux semaines et retentit de manière importante sur la vie quotidienne (perte du sommeil, troubles de l'appétit et du désir sexuel, perte des performances intellectuelles, isolement...)

La volonté seule ne permet pas de s'en sortir. C'est pourquoi elle doit être soignée pour ne pas se compliquer ou devenir chronique.

Pourquoi la dépression survient-elle ?

La dépression est le résultat de plusieurs mécanismes encore mal connus. On distingue divers facteurs favorisant sa survenue.

Des événements de la vie en cause dans la survenue d'une dépression

Des situations et des événements de la vie, remontant parfois à l'enfance, peuvent favoriser la survenue d'une dépression :

relations perturbées avec les parents, traumatisme sexuel, expériences difficiles, etc. ; décès d'une personne proche.

L'état de deuil est une réaction psychologique à la perte d'un être cher. Cette réaction douloureuse, mais normale, peut cependant se

compliquer d'un véritable épisode dépressif caractérisé ;
perte de son emploi ;
séparation ;
conflit familial ou professionnel...

Les symptômes de la dépression

Les symptômes de la dépression peuvent varier d'une personne à l'autre, mais ils incluent généralement une lassitude récurrente, une tristesse profonde ou une humeur fluctuante, l'irritabilité, l'anxiété, des troubles du sommeil (insomnie ou hypersomnie), une perte ou un gain de poids significatif, une perte d'appétit ou des rages de manger, une perte d'intérêt pour les activités habituelles, le manque d'énergie ou la fatigue, une difficulté à se concentrer, des troubles de la mémoire, un sentiment de culpabilité, de dévalorisation ou d'inutilité, un sentiment de perte de contrôle ou de désespoir, des idées noires ou suicidaires.

Il est essentiel de comprendre que la dépression est une maladie réelle et sérieuse qui nécessite un traitement approprié.

Les approches thérapeutiques incluent la psychothérapie, la médication et parfois une combinaison des deux. Il est important pour les personnes souffrant de dépression de chercher de l'aide auprès de professionnels de la santé mentale pour obtenir un soutien et un traitement adaptés.

Il est également crucial pour les proches de soutenir et d'encourager les personnes atteintes de dépression. Écouter sans jugement, offrir son soutien et sa compréhension, et encourager la personne à suivre son traitement sont des façons importantes d'aider un être cher traversant une période de dépression.

L'association dép'agir

Au départ, compte tenu de la détresse provoquée par son état dépressif, une patiente s'est promis, dès sa guérison, de venir en aide aux personnes touchées par cette maladie. "Dep'Agir" Dépression Agissons est créé fin 2006.

Cette appellation met l'accent sur nos priorités : ÉCOUTER - AIDER - INFORMER

Qui sommes-nous ?

Une association indépendante, proche de nos adhérents, qui privilégie l'échange d'idées et la prise en compte des besoins de chacun.

Notre Association est affiliée à l'UNAFAM BDR (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)

Notre atout

Le vécu des situations, la connaissance personnelle des problèmes, le fait de les avoir surmontés. Si vous êtes en contact avec des dépressifs, nous pouvons vous aider et les aider.

Nos actions

☎ une écoute téléphonique tous les jours ouvrés de 9h à 18h au 06 81 60 60 13.

Celle-ci est très efficace notamment lorsqu'une personne est en période de crise, se sent isolée, recherche un soutien ponctuel ou simplement des informations.

De plus, nous rappelons périodiquement les personnes qui nous semblent en avoir besoin.

☎ Des actions de relation avec des organismes publics ou privés, avec des associations aux actions complémentaires des nôtres, avec le corps médical.

☎ Participation à des réunions et congrès sur la Santé Mentale.

☎ Organisation de Colloques à l'occasion de la "Journée Européenne de la Dépression".

Nos groupes de parole

☎ Le mardi tous les 15 jours de 13h30 à 15h30 au Pôle Centre Hospital de la Conception à Marseille

☎ Le jeudi tous les 15 jours de 13h30 à 15h30 au Pôle Solaris Hopital Sainte Marguerite à Marseille

Nos besoins

En plus des aides financières, tous les soutiens sont bienvenus, notamment, bénévoles réguliers ou occasionnels.

Pour info : urgence psychiatrique :
Pôle Conception - 13006 Marseille
Tél. 04 91 43 50 14

Les différents types de dépression

Il n'existe pas une mais plusieurs formes de dépression qui touchent différents types de personne. Elles ont chacune leurs spécificités : facteurs risque, prise en charge et traitements.

La dépression réactionnelle

Il s'agit d'un trouble fréquent qui est « déclenché » par un événement de vie particulier comme par exemple : le décès d'un proche, une séparation conjugale ou une perte d'emploi.

La dépression endogène

De nombreux critères ont été proposés pour la définir : humeur dépressive vitale, perte de l'intérêt et du plaisir, absence de réactivité émotionnelle, ralentissement psychomoteur ou agitation, anorexie et amaigrissement, perte de libido, signes de dérégulation des rythmes biologiques.

Même si le terme « endogène » n'est plus tellement utilisé, cette classification se rapporte à des états dépressifs qui semblent naître de l'intérieur de la personne.

La dépression névrotique

Ensemble regroupant des symptômes dépressifs d'intensité souvent ou en générale mineure ou modérée, sensibles à des facteurs environnementaux. Ce type de dépression présentant des symptômes en général d'intensité mineur ou modéré se développent en général sur un terrain de personnalité dites névrotique. Souvent les événements de vie jouent un rôle.

La dépression de la personne âgée

Les changements auxquels doivent faire face les personnes âgées comme la mort du conjoint ou des problèmes de santé peuvent causer une dépression, en particulier chez ceux qui n'ont pas un entourage familial solide. Malgré tout, la dépression ne fait pas nécessairement partie de la vieillesse et la plupart des personnes âgées sont satisfaits de leur vie.

La dépression du post-partum

Syndrome dépressif qui apparaît le plus souvent dans les quatre à huit semaines après l'accouchement avec une intensité variée, et qui s'explique par les changements comme p.ex. : hormonaux et psychologique, sociaux...

La dépression saisonnière

État dépressif qui survient en période hivernale

(dépression hivernale) qui s'explique par un manque de lumière.

La maniaco-dépression

Le syndrome maniaco-dépressif, encore appelé trouble bipolaire, est un trouble de l'humeur caractérisé par des épisodes alternant euphorie et dépression.

La dépression masquée

Forme clinique de maladie dépressive se manifestant par des plaintes et des symptômes somatiques ou des aspects psycho-comportementaux autres que manifestation dépressifs. Pourtant le diagnostic est possible à condition de savoir identifier les éléments dépressifs sous-jacents aux symptômes les plus évidents.

Pour conclure

Nous sommes parfois en proie à une sensation de tristesse que nous ne parvenons pas à maîtriser.

La vie n'est pas toujours rose. Nous connaissons tous des hauts et des bas, sauf que parfois, le « bas » semble s'éterniser... De la déprime passagère, nous pouvons facilement basculer dans ce que l'on appelle la dépression. Et la différence est bien là : la déprime s'apparente au « coup de blues » temporaire, qui survient en cas de baisse d'énergie ou d'une humeur un peu sombre, triste, fatiguée ou énervée, tandis que la dépression est une véritable maladie qui peut avoir de graves conséquences.

La dépression est une des maladies mentales les plus répandues dans le monde, mais elle fait aussi partie des troubles psychologiques les moins traités. Honte, peur ou méconnaissance des solutions, les dépressifs ont souvent du mal à trouver l'aide dont ils ont besoin. Il est donc important de savoir identifier les symptômes de la dépression nerveuse, et de comprendre d'où elle peut venir.

Néanmoins, cette maladie est très complexe, et peut être provoquée par énormément de facteurs, comme le stress, un environnement familial ou professionnel malsain, un choc émotionnel intense, à une maladie, ou tout simplement à la génétique.

Quoi qu'il en soit, que ce soit une dépression ou une petite déprime, n'hésitez pas à en parler, que ce soit à votre entourage ou à nous contacter : en parler est la première étape vers la guérison !

Ensemble, en brisant les tabous et en sensibilisant sur la dépression, nous pouvons créer un environnement plus compréhensif et empathique pour ceux qui en souffrent.

N'oublions jamais que la guérison est possible et que chaque pas vers la recherche d'aide est un pas vers la lumière au bout du tunnel.

Principaux faits

- ☞ La dépression est un trouble mental courant.
- ☞ À l'échelle mondiale, on estime que 5 % des adultes souffrent de dépression.
- ☞ La dépression touche davantage les femmes que les hommes.
- ☞ La dépression peut conduire au suicide.
- ☞ Il existe des traitements efficaces pour soigner la dépression légère, modérée ou sévère.

Dans le monde

On estime que 3,8 % de la population souffre de dépression, dont 5 % des adultes (4 % des hommes et 6 % des femmes) et 5,7 % des personnes de plus de 60 ans. À l'échelle mondiale, environ 280 millions de personnes souffrent de dépression. La dépression est 50 % plus courante chez la femme que chez l'homme. Dans le monde, plus de 10 % des femmes enceintes et des femmes qui viennent d'accoucher souffrent de dépression. Plus de 700 000 personnes se suicident chaque année. Le suicide est la quatrième cause de décès chez les 15-29 ans.

Bien qu'il existe des traitements connus et efficaces pour soigner les troubles mentaux, plus de 75 % des personnes vivant dans des pays à revenu faible ou intermédiaire ne reçoivent aucun traitement. Le manque de ressources, le manque d'investissements en faveur des soins de santé mentale, le manque de soignants formés et la stigmatisation sociale associée aux troubles mentaux sont autant d'obstacles à une prise en charge efficace.

En France

En 2021, le Baromètre santé de Santé publique France a interrogé 24 514 adultes âgés de 18 à 85 ans et a permis de faire les constats suivants : 12,5 % des personnes interrogées auraient présenté un épisode de dépression caractérisé.

Le nombre de personnes ayant présenté un épisode dépressif a augmenté depuis le dernier baromètre de 2017.

En 2017, 9,8 % de la population de 18 à 75 ans disaient avoir vécu « un épisode dépressif caractérisé » au cours des douze derniers mois. Ils sont 13,3 % en 2021, quatre ans plus tard.

La progression la plus importante a été observée chez les jeunes adultes (18-24 ans), avec une hausse de 9 points entre 2017 (11,7 %) et 2021 (20,8 %).

Les personnes plus à risque d'épisode dépressif sont les jeunes de 18-24 ans, les femmes, les familles monoparentales, les personnes vivant seules, celles se déclarant pas à l'aise financièrement, au chômage ou celles ayant ressenti un impact négatif de l'épidémie de Covid-19 sur leur moral.

La dépression atteint également les enfants et plus fréquemment les adolescents. On estime que près de 8 % des adolescents entre 12 et 18 ans souffriraient d'une dépression.

Inserm

Le trouble dépressif caractérisé touche tous les âges de la vie. Il concerne environ 15 à 20 % de la population générale, sur la vie entière. Le risque de suicide est particulièrement élevé et concerne 10 à 20 % de ces patients.

plus d'info

06 81 60 60 13 - mjc.faire@wanadoo.fr



« Dénuée de curiosité, de jugement, de conseil et même de consolation, cette écoute relationnelle n'a qu'un objet : écouter la parole de l'autre, donc le laisser s'exprimer sans interférence émotionnelle, morale ou sociale. » Gilbert Cotteau

Fondée en 1987, Astrée est une association reconnue d'utilité publique engagée dans la lutte contre l'isolement social depuis plus de 35 ans. Son objectif est de restaurer le lien social et de permettre un retour au bien être psychique des personnes en situation de fragilité sociale ou personnelle. Pour atteindre cet objectif, nous menons actuellement trois activités principales, dans 20 antennes en France.

Un soutien relationnel d'écoute et d'accompagnement

Astrée offre un soutien précieux aux personnes isolées et vulnérables en les mettant en relation avec des bénévoles rigoureusement sélectionnés et formés à l'écoute et à l'accompagnement. Cette initiative vise à briser le cercle de l'isolement en offrant un soutien régulier et individualisé. Chaque personne bénéficie d'un accompagnement personnalisé, dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité, permettant ainsi une expression libre et sans jugement. Grâce à cette relation bienveillante, les bénéficiaires retrouvent progressivement confiance en eux et reprennent les rênes de leur vie. Les

bénévoles, formés et empathiques, jouent un rôle essentiel dans cette démarche, offrant une écoute attentive et un soutien relationnel.

Agir pour l'avenir : faire émerger les « bienveillants » dès le collège

Le passage au collège marque une étape cruciale dans le développement personnel et psychique des adultes de demain. Astrée reconnaît l'importance de cette période où se construisent les fondations de l'identité, de l'estime de soi et où se forment les premières relations sociales significatives. Pour accompagner les jeunes dans cette transition l'association a développé un programme novateur. En collaboration avec les établissements scolaires, nous formons des "bienveillants" parmi les élèves, des pairs attentionnés qui veillent au bien-être de leurs camarades. Grâce à des séances de sensibilisation et à un système de parrainage, ces jeunes volontaires deviennent des acteurs clés dans la lutte contre l'isolement car ils accompagnent leurs camarades en difficulté, favorisant ainsi le dialogue. Astrée est persuadée que les aptitudes relationnelles acquises dans

le cadre de ce programme seront utiles et mobilisées tout au long de la vie. Ce programme, mis en œuvre depuis 10 ans dans cinq villes de France, a déjà touché plus de 2 000 élèves.

« Au collège, c'est pas toujours facile de trouver sa place, surtout en 6ème quand on vient d'arriver. [...] Quand les gens d'Astrée sont venus nous dire qu'on pouvait aider les 6èmes, j'ai trouvé ça bien. Surtout qu'il y en a plein qui ne disent rien alors qu'ils ont des problèmes. Aujourd'hui je sais qu'il est très important d'aller les voir et de les écouter car ils peuvent vraiment avoir besoin de notre aide. » Ruben, 14 ans

Accompagner après une hospitalisation

Après une hospitalisation, le retour à la vie quotidienne peut être une étape difficile pour de nombreuses personnes fragilisées par leur état de santé. Astrée s'engage à faciliter cette transition en mettant en place des partenariats avec des établissements hospitaliers. Notre objectif est de rompre l'isolement des convalescents en leur offrant une présence bienveillante et une écoute attentive.

Grâce à un accompagnement personnalisé, nous prévenons toute aggravation de leur état de santé et veillons à leur bien-être. Nos bénévoles, formés et engagés, assurent un lien précieux avec les divers intervenants et apportent une aide ponctuelle adaptée aux besoins de chacun. Chez Astrée, nous croyons en la force de la solidarité pour accompagner ceux qui en ont le plus besoin vers la guérison et la reprise d'une vie pleine de sens.

Vous avez besoin d'un accompagnement ou souhaitez contribuer à notre cause ? Contactez-nous dès aujourd'hui et ensemble, brisons la solitude !

La Solitude ne se voit pas, elle se vit. Rejoignez notre lutte.

plus d'info
07 49 77 58 38 - marseille@astree.asso.fr
astree.asso.fr

VERTIGES EN PROVENCE



L'objectif de Vertiges en Provence est de réunir en un lieu toutes les formes d'arts et de créer un espace vibrant et inspirant, où les artistes de tous horizons peuvent se rencontrer, collaborer et partager leur passion. L'association se veut être un carrefour de créativité, où la musique, la peinture, la danse, la poésie et bien d'autres formes d'expressions artistiques se rencontrent, pour offrir un spectacle unique et enrichissant. Nous croyons en la puissance de l'art pour rassembler les gens, susciter des émotions et favoriser le dialogue entre les cultures.

Vertiges en Provence, association culturelle et artistique, sociale, a été créée en 1997 par Jacqueline Laurenzati, qui souhaitait réunir toutes les formes d'Arts au Palais Longchamp, un concept créé depuis des années avec le Festival du Palais Longchamp en 1997. Avec le traditionnel défilé des cinq continents intitulé « les marseillaises venues d'ailleurs » où chaque participante défile en tenue traditionnelle de son pays.

Avec la Culture mise en exergue par un foisonnement d'activités artistiques, l'écriture et la lecture, pour créer ce lien social essentiel dans la vie des quartiers.

Autour de l'Art et de la Culture des actions éclectiques, solidaires, s'articulent, autour d'artistes et de créateurs, en adéquation avec des peintres, des photographes, des sculpteurs, des écrivains, des poètes, des conférenciers avec des thèmes, des concours « les marseillais ... », des lectures, des ateliers d'écriture et des concours d'éloquence pour les enfants, avec des saynètes.

Elle réalise avec ardeur depuis plusieurs années des événements festifs destinés à

toute la population, maillon nécessaire pour une action de proximité avec l'impact positif et dynamique qui favorise les échanges dans des projets associatifs communs.

L'association œuvre alors pour rassembler et chercher des espaces afin de favoriser la créativité et les échanges tout au long de l'année, des supports de communication, en tissant un lien social et une énergie, une proximité entre la population et les intervenants.

Lauréate de plusieurs concours littéraires de poèmes et des nouvelles. Ses textes sont bercés en alexandrins vers des émotions maîtrisées, dans une symphonie de rythmes en harmonie avec un mouvement de pensées picturales, de maux et de mots à l'infini.

Attentive aux sollicitations, l'objectif de l'association est le partage, la créativité dans la diversité, avec des projets pluridisciplinaires. Ceux qui créent un pont entre l'Art, la Culture et le Sport. Avec des manifestations qui mettent l'accent sur la découverte des œuvres artistiques les reliant (au travers les expositions), tout au long de l'année.

Evènements de Vertiges en Provence :

- Fondation Médicale de France : organisation d'une journée festive pour la Recherche médicale sur le Vieux Port, avec danseurs...
- Le Festival du Palais Longchamp
- Expressions d'Elles avec « Les dits d'Elles »
- Le Printemps des poètes, concours pour les enfants
- Le chant du Téléthon
- Cultur'Arts et mode
- Vertiges des Créateurs
- Variations éphémères : Exposition collective d'artistes
- Noël en Provence
- Maritim'Arts - Peintures marines- « Lire par monts et par mers »
- Fête de l'Europe
- La Vie en Liberté, avec Hearth-Link, manifestation caritative
- Les bouquins marins – Café littéraire
- Conférences sur l'analphabétisme et l'illettrisme
- Les marseillaises venues d'ailleurs »
- Fête de l'Europe, animation du 9 mai avec ronde des pays
- Journée d'exposition La Paix avec Hearth-Link
- Les poètes marseillais avec « les mots dits du Jeudi »

Le monde associatif favorise et établit des contacts constructifs afin de mener à bien des projets dans une concertation avec des associations culturelles et caritatives.

Une richesse artistique ayant un impact dans notre ville, car différents domaines sont abordés, expriment ainsi la créativité des participants dans le domaine de l'art, de l'éducation, de l'écriture.

Les événements organisés par Vertiges en Provence engendrent une réelle dynamique lors des expositions, entre les artistes peintres, les écrivains, les photographes, les poètes, les auteurs et de danse.

Ils permettent de créer des synergies et des connections entre les communautés culturelles, artistiques, où la diversité et la créativité des cultures se conjuguent.

Rejoignez-nous dans notre aventure artistique et ensemble, créons un monde plus beau et plus harmonieux grâce à l'art.

plus d'info

06 95 70 11 29

Vertigesenprovence05@gmail.com



© Michel Cetri - VDM

Une école de musique pour tous : enfants, adultes, débutants ou expérimentés. Nos professeurs sont là pour vous !

Fa Bémol Majeur, une association musicale dynamique et enrichissante, a le plaisir de proposer des cours de musique variés et de qualité en partenariat avec l'Espace Musical Hyperion et les mairies des 4^e et 5^e arrondissements de Marseille. Avec l'accès à deux salles dédiées et à des locaux équipés, nous sommes en mesure de dispenser des cours collectifs ou individuels pour apprendre à jouer de nombreux instruments tels que la guitare, le piano, la batterie, le saxophone, le violon, la basse et bien d'autres encore. Rejoignez-nous pour découvrir et développer votre talent musical dans une ambiance conviviale et professionnelle.

Cours de musique

L'association Fa bémol Majeur, en partenariat avec l'Espace Musical Hyperion, vous propose des cours de musique. Choisissez votre instrument de prédilection : Guitare/Atelier d'écriture - Chant adultes - Piano - Batterie - Saxophone/Clarinette - Violon/Mandoline - Basse électrique/Contrebasse Chant ados.

Master class

Le professionnel, par son intervention, permet aux participants, d'en apprendre plus sur son métier ou son expertise sur un point précis, et leur offre l'opportunité de poser toutes les questions inhérentes afin de partager un véritable retour d'expérience. Ces master class sont organisées par chaque professeur en fonction des demandes durant les vacances scolaires.

Ateliers de pratique instrumentale

Des stages sont proposés pendant les vacances scolaires, l'occasion de fournir un travail intensif sur son instrument de prédilection (piano...) et permettent la rencontre de musiciens d'horizons différents et souvent, de futures collaborations.

Un répertoire éclectique est proposé en fonction des forces en présence. Chaque participant doit trouver sa place, doit comprendre son rôle et doit repartir avec les informations et les outils nécessaires à la réalisation du "jouer ensemble".

Ateliers d'écriture chansons

Guider, conseiller et accompagner l'auteur et le compositeur par des exercices ludiques sur la langue, les sonorités, la stylistique.

Éclairer l'auteur sur le point de vue, en s'aidant de la littérature : Pérec, Moravia, Kafka...

Développer l'offre harmonique et mélodique, en abordant différents types musicaux (jazz, rap, pop, chansons classiques...) à l'aide d'exemples.

Structures des chansons : couplets, refrains, ponts, modulations, gimmick... Durée, intro, final.

Ce travail peut se faire en binômes, musiciens ou non. Les rôles de mélodiste et d'auteur sont interchangeables, en fonction des personnalités.

Concerts

Régulièrement, les élèves participent à des concerts organisés dans le cadre des manifestations de L'Espace Musical Hyperion. C'est l'occasion pour eux de se rencontrer et de partager leur apprentissage lors des spectacles. Ainsi, le plaisir de jouer ensemble s'exprime lors de ces rendez-vous musicaux.

Fa bémol Majeur hors les murs

Le rayonnement des activités de l'association va au-delà de la commune de Marseille. Aussi, tout au long de l'année, elle participe activement à différents projets culturels, des festivals et des spectacles musicaux, sur tout le territoire régional et ailleurs en France.

A ce titre, elle développe des partenariats avec des associations, des établissements scolaires et institutions pour personnes âgées.

FA BÉMOL MAJEUR

Fa bémol Majeur travaille en réseau sur d'autres territoires, afin de croiser les publics – parsemer l'environnement rural – en participant, par exemple, à la diffusion de spectacles et accueil de professionnels en Lozère.

L'association sensibilise les publics des territoires aux différentes formes artistiques : stages, ateliers d'écriture, pratiques instrumentales, rencontres avec les artistes, répétitions publiques, sortie de résidence...

CHANSONS EN LIBERTÉ !

Chaque année, au cours du mois d'août, l'association Fa Bémol Majeur orchestre une série de rencontres musicales dédiées à la chanson française sur une période de quatre jours. Cette initiative, réalisée en collaboration avec la communauté de communes de Bel-Air-Val-d'Ance à Saint-Symphorien, au sein du Foyer Rural, constitue un moment de partage en plein cœur de l'été, en Lozère. La programmation, à la fois éclectique et festive, se distingue par des choix de titres raffinés et des pépites musicales rares. Des musiciens talentueux ainsi que des répertoires envoûtants sont à découvrir en famille ou en solo. Chaque soirée est marquée par un concert et des surprises musicales !

Le festival "Chanson en Liberté en Lozère" s'impose comme une expérience inoubliable pour les mélomanes. Il constitue non seulement une opportunité de mettre en lumière des talents artistiques émergents, mais également une occasion d'explorer divers genres musicaux. De surcroît, cet événement offre la possibilité exceptionnelle d'échanger avec les artistes, enrichissant ainsi le parcours de tout passionné de musique francophone. Le cadre naturel de la Lozère offre, par ailleurs, un avantage indéniable en procurant un environnement paisible et majestueux propice à l'appréciation pleine et entière du festival, loin de l'effervescence des métropoles. En résumé, si vous êtes en quête d'une expérience musicale enrichissante, le festival **Chansons En Liberté** en Lozère s'affirme comme un rendez-vous incontournable !



© Michel Cetri - VDM

Maurad Mancet et ses musiciens en concert
Vendredi 31 mai 2024 à 19h30 - paf 10€

Maison des associations
93, la Canebière - 13001 Marseille

plus d'info

04 91 49 27 88 - fabemolmajeur@gmail.com
fabemolmajeur.wixsite.com/fabemol



« Par l'art seulement, nous pouvons sortir de nous-même »
Marcel Proust

Comme beaucoup de gens, j'ai traversé des épreuves très difficiles tout au long de ma vie. Après une opération très lourde suite à une tumeur au cerveau ou l'on m'avait prédit 50% de chance de survie, je redécouvre étonnée le plaisir du souffle du vent dans mes cheveux, d'un rayon de soleil sur ma joue. Psychologue clinicienne de formation, je suis consultante en ressources humaines dans un cabinet international, ou je dirige le secteur en lien avec les plus grosses entreprises de la région. Je me dois donc de reprendre le travail très rapidement. Très vite on oublie ce par quoi je suis passée et la pression reprend de plus belle. Résultats, chiffres d'affaires, rendement, réductions des coûts, toujours plus, toujours plus vite, avec moins d'effectifs et chaque année une restructuration avec à la clé des licenciements. Tout le monde travaille la peur au ventre. Responsable du plus gros département, je ne peux pas me permettre de perdre mon emploi car j'ai deux enfants à charge que j'éleve seule mais aussi et surtout car je porte la responsabilité des emplois de toutes mes équipes. Je ne trouve plus le sommeil et j'obéis. Toujours plus, toujours plus vite, jusqu'au jour où je craque.

Je ne peux plus, je ne veux plus. C'est le burn out. Pourtant je savais ce que c'était, mais je ne l'ai pas vu arrivé. Ne dit-on pas que c'est le cordonnier le plus mal chaussé ? D'un seul coup tout à craqué. L'angoisse à l'idée de reprendre mon travail (que j'adorais pourtant). Je ne peux plus supporter d'entendre parler de chiffre d'affaires, de bénéfice, d'argent. Pour moi cela est devenu impossible,

insurmontable. Je ne contrôle plus mes larmes, je suis perdue. Mais comment passer d'une « sur-activité » à, plus rien ! Le vide. Le néant. Plus de projet. Plus d'objectif. C'est la dépression profonde ! Les jours qui se suivent et se ressemblent sans but, sans envie, sans En Vie. Jusqu'au jour où une petite voix en moi, me dit : « tu voulais faire quoi quand tu étais petite ? » La réponse raisonne comme une évidence. Du théâtre et de la sculpture. Alors j'ai tapé dans la glaise, j'ai modelé, sculpté, repris des cours de théâtre et petit à petit, j'ai repris le goût de vivre, et surtout appris à écouter mon corps et ma petite voix intérieure.

« L'art doit reconforter les perturbés et perturber les confortables ». Basky

Si l'art m'a aidé à m'en sortir, pourquoi pas, à mon tour, aider les autres à travers l'art !

Et c'est ainsi qu'est née l'idée de l'association Aux ARTS Etc... Ce qui aurait pu paraître comme un projet un peu fou, est devenue une merveilleuse aventure. L'entraide, le partage et l'échange à travers l'art. Avec une pointe de courage, une bonne dose de folie, un soupçon d'inconscience, mais surtout l'envie de faire découvrir et partager le plaisir de l'art sous toutes ses formes, quel que soit son milieu social ou son âge. L'art et la culture on pour moi, vocation à rendre les sociétés meilleures. C'est dans ce contexte qu'aujourd'hui

les activités de l'association Aux Arts Etc... s'articulent autour de deux axes.

- Théâtre sous les étoiles et
- Grains de toiles

(note de musique) Il est ou le bonheur, il est où ? (note de musique).

Le bonheur il est au sein de l'association Aux Arts Etc... et cela quelques soit votre âge.

Ici on oublie son quotidien, sa solitude, ses soucis de santé, d'argent, de travail ou autres...

Dès que l'on franchit la porte, c'est le rire qui l'emporte.

« **Théâtre sous les étoiles** » est la branche comédie de l'association Aux Arts Etc... Pourquoi sous les étoiles ? Tout simplement car le spectacle du mois de juin à lieu sous les étoiles dans un endroit magique.

Les ateliers théâtre humoristique sont une bulle de joie, où l'on ose, on se lâche, ou tout est permis. Ici pas de jugement, chacun trouve sa place, à son rythme et toujours dans la bienveillance. Certains vont adorer les impros, d'autres au contraire préféreront travailler une comédie. Certains aimeront co-écrire leur pièce, d'autres préféreront s'impliquer dans les costumes et les décors. La liberté avec pour mot d'ordre « la bienveillance dans le rire ».

Les ateliers démarrent en septembre, on y arrive timidement, sur la pointe des pieds, à Noël on a déjà du mal à se quitter et dès janvier on pense et on vit « Spectacle ». La date est arrêtée, il faut s'y préparer. L'excitation monte quel que soit le rôle que l'on ait choisi. Les punchlines fusent, les éclats de rires aussi et progressivement sans s'en rendre compte, on reprend confiance en soi, on s'affirme et on se découvre créatif. Le partage, l'échange, la solidarité nous permet de découvrir ensemble le meilleur de nous-même, et favorise la joie et les rires.

« **Grains de toiles** » est la branche peinture de l'association. Ici pas besoin de savoir dessiner pour obtenir de magnifiques toiles et repartir avec son œuvre. Sous forme d'ateliers et au rythme de la musique on commence toujours par une toile collective qui passe de mains en mains. Puis toujours en musique, chacun va travailler sa propre toile, selon les techniques de la peinture modernes. Sous forme de stage, ces ateliers sont proposés durant les vacances scolaires et le 1er mercredi de chaque mois. Une pause goûter est offerte aux petits comme aux grands (5 participants minimum par séance).

Aux Arts Etc... c'est l'art sous toutes ses formes : spectacles, peinture, sculptures, théâtre... car pour notre association, les arts sont liés, indissociables. Un art en cache toujours un autre.

plus d'info

06 50 02 90 69 - aaetc55@gmail.com



Surdi13 a trois missions principales : Informer, lors des permanences, des forums, des conférences...

Accompagner dans les démarches administratives, proposer différents ateliers, des assurances de groupe, des sorties adaptées...

Défendre les intérêts des malentendants.

Mardi 19 mars, à la Maison des Associations de Marseille, Surdi13 organisait une conférence dans le cadre de la Journée Nationale de l'Audition, grâce à l'équipe pluridisciplinaire de IMERTA, Institut Méditerranéen de Recherche et de Traitement des Acouphènes, avec un public d'une centaine de personnes, une belle réussite !

François Paire, président de Surdi13, présente d'abord l'accessibilité de cette conférence, avec à la fois une boucle d'induction magnétique, qui permet à chaque malentendant d'entendre le son directement dans ses appareils auditifs et une transcription en temps réel réalisée par Visuel Vox. Puis il présente Surdi 13, dont il rappelle les missions.

Une approche multidisciplinaire

Le Dr Fabien Paolino, directeur de IMERTA présente l'Institut méditerranéen de recherche et de traitement des acouphènes. « Lorsqu'un patient me demande : La recherche, va-t-elle trouver le traitement pour les acouphènes ?, je réponds : Non. Il y a tellement d'acouphènes différents, les causes sont multiples, on ne peut pas avoir un traitement, une pilule qui va tout

traiter. Les différents acouphènes ont des thérapies très différentes. »

« Il faut une approche multidisciplinaire, et si possible sur un lieu unique »

La prise en charge proposée à l'IMERTA se décompose en 3 temps.

- Le premier contact où le patient décrit ce qu'il ressent est très important, parce qu'il faut que le patient se sente écouté et considéré.
- Une phase d'exploration avec « une audiométrie souvent classique, parfois prolongée sur de très hautes fréquences. On essaie de caractériser le timbre et la fréquence de l'acouphène. Ça nous donne un peu l'espoir d'une réaction aux thérapies sonores ou pas. On va tester le seuil d'inconfort, l'hyperacousie peut accompagner l'acouphène. Il peut y avoir des examens complémentaires. »
- Ensuite la prise en charge thérapeutique, qui n'est souvent pas unique car elle balaie différentes causes. Un acouphène peut être d'une origine, mais modulée par une autre.

Il conclut : **« L'objectif n'est jamais le zéro acouphène, mais de ne pas être gêné »**

La chirurgie

Le docteur Arnaud Devèze, ORL souligne que seulement 5 % des acouphènes sont accessibles à la chirurgie. Puis, il décrit différentes catégories d'acouphènes.

« Les acouphènes objectifs, qui peuvent être pulsatiles (rythmés par les battements du cœur) ou non pulsatiles. » Parmi les acouphènes objectifs, certains sont causés par le muscle du marteau, on a alors beaucoup de myoclonies (brèves secousses musculaires), les pathologies maxillofaciales, les fistules (liens anormaux) entre les artères et les veines autour de l'oreille, et les tumeurs de l'oreille, très vascularisées.

Des acouphènes subjectifs peuvent être causés par des anomalies osseuses qui mettent en communication des zones qui devraient être séparées. Après une étude minutieuse de l'anomalie par IRM notamment, on pourra souvent opérer.

Le Dr Devèze différencie ces acouphènes pulsatiles, des syndromes pressionnels, comme la maladie de Ménière, les malformations et les troubles de la pression intracrânienne. Ce sont des problèmes qui vont retentir sur la pression de l'oreille interne, et donner un acouphène subjectif pulsatile et une surdité.

Surdités de l'oreille moyenne : « Dès que l'on a une perte auditive, le cerveau va réagir et tenter de compenser la perte. Il va augmenter sa sensibilité acoustique. » Si l'on a une perte auditive mécanique, on peut réparer ou remplacer les osselets. Si on corrige la perte auditive, on a deux effets : L'audition s'améliore, en comparaison l'acouphène paraît plus faible. Deuxièmement, le patient entend mieux : Le cerveau n'a plus besoin d'augmenter la sensibilité acoustique, l'acouphène diminue.

Au-delà de l'oreille, il y a des acouphènes rétro-cochléaires. C'est une perturbation du signal électrique dans le nerf auditif. « Deux grandes causes sont à rechercher : les tumeurs et les conflits vasculonerveux » (une artère qui vient exciter le nerf auditif) « Si vous n'avez un acouphène que d'un côté : il faut à minima faire un scanner, une IRM. » Après une analyse minutieuse et des examens adéquats : on peut décider d'opérer.

On aborde un autre traitement pour les acouphènes subjectifs : **la thérapie sonore**, avec deux catégories très différentes.

Dans le premier cas, on va conserver l'oreille et la stimuler, soit avec de l'appareillage, en première intention, soit avec des implants dans l'oreille moyenne qui excitent les osselets. On peut aussi faire vibrer directement le crâne par un implant osseux, « le cerveau croit entendre, l'acouphène diminue »

« Si on ne peut pas conserver l'oreille, la solution est l'implant cochléaire : Au départ, c'était pour traiter les patients sourds profonds. L'oreille interne n'est plus fonctionnelle, et l'on stimule électriquement le nerf auditif. C'est assez miraculeux, bien que la qualité sonore ne soit pas la meilleure au monde.

L'implant cochléaire est indiqué pour des patients très gênés par l'acouphène, une forte perte auditive unilatérale, supérieure à 80 dB, et des tests de simulation en consultation avec une diminution de l'acouphène »

L'appareillage

Florian BIZEAU, audioprothésiste, aborde les acouphènes subjectifs qu'il traite avec la thérapie sonore. Le but de cette thérapie est une méthodologie d'habituation pour diminuer les réactions du système nerveux autonome et limbique ou cerveau émotionnel. « C'est toujours un peu bizarre d'entendre qu'il faut s'habituer à son acouphène, mais il n'y a pas de meilleur moyen que de percevoir son acouphène comme un son habituel. Un son habituel, c'est un son auquel vous ne prêtez pas attention. »

La thérapie sonore est une stimulation acoustique que l'on va réaliser par une prothèse auditive. On va stimuler avec un bruit à bande étroite, que l'on va baser sur l'audition du patient.

Il souligne que l'acouphène est à 90% associé à une perte auditive.

La correction de l'audition va souvent suffire à masquer les acouphènes, si on entend mieux, l'acouphène paraît plus faible. S'il faut tout de même rajouter la thérapie sonore, le gros avantage d'avoir des prothèses, c'est qu'on peut jouer sur la zone à stimuler de façon plus précise. Cette stimulation peut être aléatoire, arythmique, et donc beaucoup plus efficace pour que la stimulation ne soit pas habituelle, mais que l'acouphène, lui, devienne habituel.

Sophrologie et hypnose

Chantal Formaggio, sophrologue de l'équipe depuis 11 ans, présente son travail : amener la personne à accepter son acouphène « C'est humain, de dire "non". Qui a envie de dire "oui" »

à de la douleur ? De l'inconfort ? À une émotion perturbatrice ? Personne. Mais progressivement au fil des séances, la personne va comprendre que plus elle résiste, plus ça persiste. Plus je refuse, plus je renforce. Plus je renforce, plus je souffre. Plus je suis impatient, plus je fais les mauvais choix »

Elle encourage les patients à prendre conscience de leurs « capacités ». « Mon but, c'est que la personne, à l'issue de quelques séances, retrouve une certaine qualité de vie, ce qui va avoir un impact sur son sommeil, sur ses relations, aussi. C'est tout son quotidien qui va être amélioré. Les personnes qui viennent en sophrologie font à peu près 5 à 7 séances. Beaucoup d'entre elles continuent pour le bien-être ».

La sophrologie, combinée à la méditation de pleine conscience, va aider aussi à prendre conscience de son mode de fonctionnement. La personne qui a des acouphènes a souvent tendance à ruminer. À nourrir l'idée du pire. « Je vais lui proposer des stratégies pour désamorcer... Tout le travail va consister à changer la relation aux acouphènes, à tisser une relation plus douce avec. C'est pour ça que je dis que, tôt ou tard, la solution va être dans "je dis oui à l'acouphène". Ce n'est pas de la résignation. La personne qui dit oui se redresse et agit »

Enfin, Dora Eskenazi, l'hypnothérapeute de l'équipe prend la parole. Elle balaise d'abord les fausses idées sur l'hypnose, qui est maintenant pratiquée en chirurgie. C'est un état modifié de conscience courant qu'elle assimile à être « dans la lune ». A ceux qui pensent « je ne vais pas être réceptif », répond « C'est impossible, car c'est un état naturel. C'est comme le sommeil. On peut être résistant, mais on ne peut pas ne pas être réceptif. Le praticien met plus de temps à mettre les gens sous hypnose, mais on finit toujours par y arriver, car c'est un état naturel. Un patient qui n'est pas hypnotisable, ça n'existe pas ».

L'acouphène est une expérience subjective. C'est pour ça qu'aussi bien en sophrologie qu'en hypnose, on travaille sur cette relation subjective à l'acouphène. Il y a un surinvestissement émotionnel de l'acouphène. On rentre dans ce célèbre cercle vicieux de l'acouphène : "Plus je l'entends, plus je suis anxieux, et plus je suis anxieux, plus je l'entends". On dissocie cette perception négative de l'acouphène en hypnose du vécu émotionnel.

« Les bénéfices de l'hypnose sont maintenant démontrés. Ça fait partie de l'arsenal des traitements que l'on utilise, de nos outils. 58 % des patients font état d'améliorations dans d'autres domaines, sur le sommeil, sur l'état dépressif, indépendamment de l'acouphène. Assez vite, j'apprends au patient des techniques d'autohypnose, pour qu'il s'autonomise. Ce qui est très anxiogène aussi, c'est le sentiment d'impuissance face à ces sons. 80 % des patients continuent à pratiquer chez eux l'autohypnose. Ces apprentissages et ces techniques sont très rassurants pour le patient, qui se dit qu'il peut faire quelque chose. »

Le contenu intégral de la conférence est à retrouver sur le site Surdi13.



L'acouphène est une sensation auditive perçue par la personne elle-même et ce, sans stimulation acoustique extérieure.

Les acouphènes dits objectifs : peuvent être entendus par l'examineur, ils résultent soit d'anomalies vasculaires, soit de contractions anormales des muscles de la sphère oto-rhino-laryngologique (ORL) soit de défauts structuraux de l'oreille interne.

Les acouphènes subjectifs : ils représentent la très grande majorité des cas d'acouphènes. Ils peuvent provenir de l'oreille interne et de tout le long des structures auditives centrales jusqu'au cerveau et ne sont entendus que par le patient.

L'anxiété générée par les acouphènes peut amplifier leur perception et aggraver la gêne.

Un renseignement à demander ?

Un conseil ?

Une expérience à partager ?

Venez nous rencontrer !

À la Maison des associations, 93 la Canebière nos permanences les 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h et le 2^e mercredi de chaque mois de 17h à 19h (exclusivement sur rendez-vous)

plus d'info

07 49 10 22 00 - contact@surdi13.fr - surdi13.fr



Les chiens guides jouent un rôle crucial dans la vie de leurs maîtres aveugles ou malvoyants, les aidant à se déplacer en toute sécurité et en toute confiance. Il est essentiel de sensibiliser le public aux droits et aux besoins des chiens guides et de leurs maîtres.

J'ai créé cette association pour faire valoir les droits du chien guide et de son maître au quotidien et dans le cadre professionnel. Mabrouk est chez moi depuis plusieurs années nous formons un idéal binôme et il a changé ma vie de tous les jours.

Chiens Guides, j'ai pu voir en photo Mabrouk grandir et se former avec dévouement. Puis, à Lançon de Provence, lors de nos 6 mois de formation intensive, un lien s'est créé et a renforcé notre confiance mutuelle qui s'est solidifiée.

Recevoir Mabrouk à l'âge de 2 ans, prêt à devenir un chien guide d'aveugle, a été un honneur. Son intelligence, sa gentillesse et sa détermination en ont fait un partenaire exceptionnel. Chaque jour passé à ses côtés a été une leçon d'amour, de patience et de fidélité.

Notre rencontre restera gravée dans mon cœur pour toujours, une belle histoire d'amour et de confiance qui a profondément transformé ma vie. Mabrouk, mon fidèle compagnon, est bien plus qu'un chien guide d'aveugle, il est un ami précieux, un héros du quotidien.

En effet, la présence de Mabrouk dans ma vie a apporté une belle harmonie et une complicité précieuse. Son affection et son soutien inconditionnel ont véritablement illuminé mon quotidien, tant sur le plan personnel que professionnel. Sa présence bienveillante a su transformer mes journées et m'insuffler une énergie positive. En sa

compagnie, je me sens véritablement épanouie et prête à affronter tous les défis qui se présentent à moi. Mabrouk est bien plus qu'un simple compagnon, il est devenu un pilier essentiel dans ma vie. Il est mes yeux. Il veille sur moi avec une dévotion sans faille, me guidant à travers les rues animées de la ville et m'apportant une chaleur réconfortante lors des longues soirées d'hiver. Son amour inconditionnel illumine chaque journée, faisant de lui mon fidèle compagnon et mon plus grand soutien. Je suis infiniment reconnaissante de sa présence dans ma vie, car avec lui à mes côtés, je sais que je peux affronter tous les obstacles qui se dressent sur mon chemin.

J'ai une chance inouïe de l'avoir dans ma vie C'est mon amour de chien car il est mes yeux au quotidien.

Notre vie de tous les jours et votre bienveillance à notre égard, Handicap visuel mal-voyant ou non-voyant

Les personnes avec leur acuité visuelle normale nous regarde mais elles ne voient pas l'handicap car ils ne comprennent pas toujours les défis auxquels nous sommes confrontés au quotidien. Ils ne réalisent pas que notre monde est façonné différemment et que nous avons développé des compétences uniques pour naviguer à travers lui. Cependant, malgré ces obstacles, nous apportons une richesse et une diversité qui enrichissent la société. Il est important de sensibiliser les autres à notre réalité, de promouvoir l'inclusion et de valoriser nos contributions.

Ensemble, nous pouvons créer un monde où chacun est accepté et respecté pour ce qu'il est, au-delà des apparences.

Nous, malvoyants regardons et voyons avec difficultés le monde qui nous entoure. Nous sommes invisibles dans un monde visible. Nous naviguons à travers un océan de perceptions floues, cherchant notre place dans un univers qui nous échappe parfois. Nos sens se battent pour interpréter un monde qui semble parfois trop lumineux, trop rapide, trop bruyant. Pourtant, malgré nos défis, notre vision unique nous offre une perspective précieuse. Nous sommes les gardiens des

Le parcours de Mabrouk

Mabrouk a effectué son éducation aux chiens guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse, en famille d'accueil pendant 18 mois d'éducation canine. Pendant cette période cruciale, Mabrouk a appris les bases de l'obéissance, la socialisation et les compétences spécifiques nécessaires pour guider une personne malvoyante en toute sécurité. Grâce à l'amour, la patience et les soins prodigués par sa famille d'accueil, Mabrouk est devenu un compagnon fidèle et compétent, prêt à accompagner son futur maître dans toutes ses aventures. Le travail acharné et la dévotion de toutes les personnes impliqués ont permis à Mabrouk de devenir un chien guide exceptionnel, prêt à changer ma vie pour le mieux.

Mabrouk a été une véritable lumière dans ma vie. Sa formation pour devenir chien guide d'aveugle a été un voyage rempli d'apprentissage et de complicité. Durant ces 18 mois passés en famille d'accueil aux

détails souvent négligés, des beautés cachées dans l'ombre. Notre invisibilité est notre force, car elle nous permet de voir, de comprendre avec le cœur ce que d'autres pourraient ignorer. Dans ce monde visible, nous apportons une touche d'émerveillement invisible, une sensibilité qui transcende les limites de la vue.

Chaque jour, nous faisons face à des défis uniques, mais notre détermination et notre courage nous aident à surmonter ces obstacles. Nous apprenons à voir au-delà des apparences et à apprécier la beauté qui se cache dans les détails. Notre vision du monde est différente, mais elle est tout aussi précieuse. Nous sommes des combattants, des rêveurs et des explorateurs, et rien ne peut nous arrêter dans notre quête de découverte et d'épanouissement.

Activités

Proposer des animations diverses et variées est une excellente manière d'offrir des moments de partage et de divertissement pour tous. Que ce soit à travers des lotos, des fêtes dansantes, des dîners-spectacles, des karaokés et bien d'autres activités, il est important d'inclure les personnes en situation de handicap visuel, malvoyant ou non voyant. En créant un environnement ouvert à tous, chacun peut participer et profiter pleinement de ces moments de convivialité. L'inclusion de tous est une valeur essentielle qui enrichit les expériences partagées et renforce les liens au sein de la communauté.

Les principales activités de l'association : aider les personnes handicapés à se tourner vers les bons organismes qui peuvent leur procurer une aide utile en fonction de leur handicap.

L'association s'engage à fournir un soutien indispensable aux personnes handicapées en les orientant vers les organismes adaptés pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Grâce à un réseau de partenaires spécialisés, elle offre un accompagnement personnalisé visant à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

En facilitant l'accès à des ressources et des services appropriés, l'association contribue à renforcer l'autonomie et l'inclusion sociale des personnes concernées.

Par le biais de son action bienveillante et engagée, elle favorise l'épanouissement et le

bien-être de chacun, dans le respect de la diversité et de la dignité de chacun.

Projets

La création d'un système biométrique incluant des éléments tels que les yeux, les empreintes digitales et le braille peuvent révolutionner l'accessibilité et la sécurité pour les personnes en situation de handicap visuel. En combinant technologie et sensibilité aux besoins spécifiques, on peut ouvrir de nouvelles perspectives d'inclusion et d'autonomie pour tous.

Les gens ne peuvent pas imaginer les défis que nous relevons au quotidien, ni les efforts que nous déployons pour circuler dans un monde qui n'est pas toujours adapté à nos besoins spécifiques. Malgré cela, nous continuons à avancer avec courage et détermination, car notre vision du monde va bien au-delà de ce que nos yeux peuvent voir.

Nous sommes des individus forts et résilients, capables de surmonter les obstacles avec grâce et optimisme.

Notre handicap ne nous définit pas, il fait simplement partie de qui nous sommes. Et bien que notre acuité visuelle puisse être limitée, notre vision de la vie est plus claire que jamais, au-delà de ce que les yeux peuvent percevoir. Notre regard intérieur est empreint de sensibilité et de profondeur, nous permettant de voir la beauté et la vérité qui échappent parfois aux regards ordinaires. Dans notre obscurité, nous trouvons la lumière de l'âme, une lumière qui brille avec une intensité particulière et qui illumine notre chemin d'une manière unique.

Ce qui n'est pas adapté en 2024

Les sites Internet (Sécurité Social, Caf, Mairie, Impôt, La Carsat, Agephif, Banque etc.), et bien d'autres encore. Il est crucial que toutes les infrastructures et services publics soient accessibles aux personnes accompagnées de chiens guides, afin de garantir leur autonomie et leur inclusion dans la société. En effet, les sites internet des institutions essentielles telles que la Sécurité Sociale, la Caf, la Mairie, les Impôts, la Carsat, l'Agephif, les banques, et bien d'autres, doivent être conçus de manière à être facilement utilisables par tous, y compris les personnes en situation de

handicap. En cette année 2024, il est impératif que ces mesures d'accessibilité soient mises en place pour promouvoir une société plus inclusive et respectueuse de la diversité de ses citoyens.

Besoin en bénévoles

Nous avons besoin de bénévoles pour aider l'association à se développer et à mettre en place ses diverses activités.

Les personnes dans le domaine artistique ont toute mon attention. Que vous soyez coiffeur, artiste danseur, costumier, couturier, maquilleur, perruquier ou esthéticienne, votre créativité et votre expertise sont essentielles pour enrichir nos activités. En tant que bénévole, vous aurez l'opportunité de partager votre passion et de contribuer à la croissance de notre association. Rejoignez-nous dès aujourd'hui pour faire partie de cette aventure enrichissante et collaborative.

Le besoin de personne physique pour (Collaborateur MultiMedia, Formateur, Informaticien, Ingénieur) est crucial pour assurer le bon fonctionnement de l'association. Les bénévoles jouent un rôle essentiel dans le développement des activités variées proposées. Leur engagement sur des missions quotidiennes, hebdomadaires ou mensuelles est fondamental pour soutenir l'organisation dans ses actions.

En tant que bénévole, vous pourrez être amené à assumer des responsabilités telles que la prise de rendez-vous, la gestion administrative, l'utilisation des outils informatiques comme (Word et Excel) ainsi que la communication téléphonique.

Les compétences en informatique sont grandement appréciées et constituent un atout pour contribuer efficacement à la réussite des projets de l'association.

Que vous soyez un passionné de multimédia, un formateur expérimenté, un informaticien chevronné ou un ingénieur talentueux, votre participation est précieuse et indispensable. Rejoignez-nous dans cette aventure enrichissante où votre expertise et votre enthousiasme contribueront à faire de notre association un lieu dynamique et accueillant pour tous.

[plus d'info](#)

06 98 44 66 26

associationlesyeuxdemabrouk@gmail.com



© Pixabay

Pour tous ceux qui partagent l'amour de la langue française et de la diversité culturelle qu'elle représente. La Maison de la francophonie offre un espace où les francophones et les francophiles peuvent se retrouver, échanger des idées, célébrer les richesses de la langue et s'engager dans des projets qui renforcent les liens entre les communautés francophones. La créativité, la passion et le partage sont mis en valeur, contribuant ainsi à l'enrichissement mutuel et à la promotion de la francophonie à travers le monde.

La Maison de la francophonie à Marseille, créée en octobre 2010, a pour objet de sensibiliser, informer et promouvoir la francophonie dans ses dimensions politiques, économiques et culturelles, d'être une plate-forme de diffusion des activités et événements des associations et communautés francophones de Marseille et de la région Provence Alpes Côte d'Azur et de faciliter la rencontre des associations à vocation francophone. "La Francophonie est un espace de coopération multilatérale et de solidarité fondé sur le partage d'une langue commune et de valeurs universelles de paix et de démocratie, de droits de l'homme et d'égalité entre les femmes et les hommes". Les valeurs que nous partageons sont intangibles : solidarité, diversité culturelle, démocratie et Droits de l'Homme en sont les points cardinaux.

Au-delà de la mission évidente de promotion de la langue française, la Francophonie est le porte-parole de la diversité linguistique et culturelle à travers le monde. La Paix entre les nations, la marche vers le développement et la liberté d'expression inhérentes aux valeurs de la francophonie ont permis à divers États

d'évoluer vers une bonne gouvernance, d'encourager l'enseignement et d'améliorer le niveau de vie de plusieurs générations depuis l'époque des fondateurs.

Revendiquer des valeurs aussi élevées est parfois délicat dans des époques troublées et des contextes régionaux difficiles. Les faire porter par une langue en partage et une culture commune peut sembler illusoire. Agir pour humaniser la mondialisation est pourtant un objectif audacieux de la Francophonie, et chacune des Maisons des Francophonies y souscrit entièrement sous les couleurs du Réseau International des Maisons des Francophonies auquel elles participent.

Dix mots, dix clichés ! Les lauréats du concours

116 photos ont été reçues pour participer au concours de photos sur le thème des 10 mots 2024 de la francophonie " Dix mots dix clichés" organisé par la Maison de la francophonie à Marseille en partenariat avec le ministère de la Culture (DGLFLF), le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Département des Bouches du Rhône et la ville de Marseille.

Les photographies devaient illustrer de façon originale l'un des dix mots (*adrénaline, prouesse, échappée, faux départ, collectif, hors-jeu, champion, aller aux oranges, mental, s'encorder*) en leur donnant un titre original, drôle ou singulier comportant le mot choisi ou le suggérant.

Ce concours a un double objectif : encourager la pratique amateur de la photographie et illustrer la maîtrise de la langue française.

Le jury composé de membres éminents du monde de la photographie, de la culture et des sports, dont le Délégué ministériel à la francophonie au ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Daniel ZIELINSKI, s'est réuni pour délibérer à Marseille le 22 février dernier.

La sélection des meilleurs clichés représentant chacun des dix mots de la francophonie de l'année a été longuement débattue par le jury pour finalement choisir 10 photos correspondant à la fois aux critères de sélection du concours et à leur originalité liée aux thèmes imposés.

La qualité et l'expression des clichés ont été individuellement examinées, étudiées et considérées par notre jury d'experts pour sélectionner celles qui **seront agrandies et exposées temporairement** d'une part par le Département des Bouches du Rhône à Port Saint Louis du Rhône **lors du passage de la flamme olympique le dimanche 12 mai, d'autre part par la Ville de Marseille lors des épreuves de voile entre le 24 juillet et le 13 août.**

Les prix seront remis à cette occasion aux lauréats ci-dessous par madame Michèle RUBIROLA, 1^{re} adjointe au maire de Marseille aux lauréats ci-dessous :

- **Fabien FARCE** (Six Fours Les Plages) pour *Échappée - Collectif - Encorder- Faux départ*
 - **Véronique DANSAC BON** (Coudoux) pour *Mental*
 - **Christelle GONON** (Guadeloupe) pour *Alle aux oranges*
 - **Guy LACAZE** (Marseille) pour *Adrénaline*
 - **Gilbert LHOTTE** (Briançon) pour *Champion*
 - **Odette NAHMANI** (Marseille) pour *Prouesse*
 - **Rémi TOURNIER** (Nice) pour *Hors-Jeu*
- Soit 7 auteurs pour 10 photos.



© Anouck Fakiriani - VDM

Vous êtes passionné(e) par les loisirs créatifs et vous cherchez un moyen de vous exprimer et de laisser libre cours à votre créativité ?

Rejoignez-nous à l'Atelier Cartes en Scrap pour des moments enrichissants et conviviaux !

L'association l'Atelier Cartes en Scrap a été fondée en 2013, par Evelyne et Ghislaine, respectivement présidente et trésorière de ladite association.

Elle a pour but d'organiser des ateliers de loisirs créatifs qui se déroulent à la maison des associations, tous les mardis de 14h à 16h, pour un public adulte.

Pour les enfants, nous proposerons, dans un avenir proche, des ateliers sous forme de stages, pendant les vacances scolaires (nous contacter si intéressés).

Tout a commencé par une passion pour le scrapbooking que j'ai développée au fil des années, et qui a évolué petit à petit vers les loisirs créatifs au sens plus large du terme.

J'ai voulu, au travers de l'association, transmettre et partager cette passion et donc enseigner à mes adhérents toutes les techniques que j'ai apprises au long de ces années.

Et il y a fort à faire, comme vous pourrez le constater. Lors des ateliers, nous abordons le scrapbooking, la carterie, la création de boîtes,

la fabrication d'albums photos et aussi la décoration pour toutes les occasions.

Mais qu'est-ce que le scrapbooking ?

C'est l'art de mettre en scène ses photos sur des pages d'album. Les photos sont disposées de manière harmonieuse, puis la page est décorée à l'aide de feutres, de craies, d'encre pour apporter de la couleur et des effets ; on y ajoute des décorations, en fonction du thème de l'album, un titre, des commentaires, etc...

La carterie : réaliser des cartes pour souhaiter un joyeux anniversaire, présenter ses vœux, remercier une personne, ou tout autre événement particulier... des cartes magiques, des cartes pop-up, des cartes vitrines et j'en passe...

Nous créons des boîtes de toutes sortes, pour toutes les occasions ; pour offrir un petit ou gros cadeau, comme « cadeau d'assiettes » pour chaque convive de vos tables, des boîtes à thé, à bijoux, à bonbons, etc...

Nous fabriquons également nos albums photos personnalisés. C'est-à-dire que, à l'aide de cartons, de papiers et diverses techniques,

nous créons complètement un album à notre image et dans le thème désiré.

Et enfin, nous réalisons des éléments de décoration pour les tables de fêtes ou pour la maison.

Nous développons des techniques telles que l'origami, le quilling (paperolles), l'iris folding, la broderie sur carte...

Nous pouvons nous déplacer pour animer un anniversaire, un enterrement de vie de jeune fille ou simplement un après-midi entre amies (nous contacter).

Sachez qu'il est prouvé que les loisirs créatifs sont bons pour le moral ; ils vous garantissent la confiance et l'estime de soi, la détente et la sérénité. Plus vous vous y adonnez, moins vous êtes stressés. C'est une réalité ; je l'ai constaté pour moi, mais également pour les personnes qui me suivent dans mes ateliers.

Que vous soyez novice ou expérimenté(e), nos ateliers vous proposent de découvrir et de maîtriser diverses techniques artistiques, allant du scrapbooking à la carterie en passant par la création de boîtes et d'albums photos personnalisés.

Apprenez à mettre en valeur vos souvenirs et vos photos de manière unique et artistique, tout en partageant des moments agréables en notre compagnie. Laissez-vous guider par notre équipe passionnée et créative pour explorer de nouvelles facettes de votre talent et vous épanouir dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Offrez-vous des instants de détente et de plaisir tout en développant votre confiance en vous et en votre créativité. Rejoignez-nous lors de nos ateliers hebdomadaires ou contactez-nous pour des événements spéciaux tels que des anniversaires ou des après-midis entre ami(e)s.

Donc n'hésitez pas à vous joindre à nous, c'est possible tout au long de l'année. Et vivre des expériences uniques et enrichissantes avec notre association.

Contactez-nous pour plus d'informations sur nos activités et nos prochains événements. Au plaisir de vous accueillir parmi nous !



© Caneva

Depuis sa création en 1948, le Mouvement de la Paix s'est engagé de manière active pour promouvoir la paix à travers le désarmement, en mettant un accent particulier sur le désarmement nucléaire.

Qui sommes-nous ?

En tant qu'Organisation non-gouvernementale agréée, l'association s'efforce de sensibiliser sur les dangers liés à la prolifération des armements et milite pour une réduction significative des budgets militaires.

L'association met en lumière l'importance de la coopération internationale et du dialogue pour construire un avenir plus pacifique et inclusif pour tous. Grâce à ses actions et à la mobilisation de ses membres, Le mouvement de la Paix poursuit inlassablement son combat en faveur d'un monde plus harmonieux et dénué de violences.

Une histoire riche

L'origine du Mouvement de la Paix est à chercher dans la création des « Combattants de la Liberté » au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

C'est le député et résistant Charles Tillon qui, fin 1947, lance un appel à créer une organisation destinée à « soutenir le régime républicain et interdire le retour du fascisme et de la dictature ». Le 22 février 1948, une soixantaine de personnalités issues de la Résistance fondent à l'Hôtel des 2 Mondes à Paris « les Combattants de la Liberté », sous la direction d'Yves Farge, nommé Préfet de la région Rhône-Alpes par le Général de Gaulle à la Libération. Les statuts de ce tout jeune

mouvement qui veut préserver l'esprit unitaire de la Résistance sont déposés notamment par Raymond Aubrac.

Après le Congrès des peuples pour la paix de Wrocław de 1948, le Mouvement mondial des partisans de la paix se constitue et incite à la création de comités nationaux.

En France, « les Combattants de la Liberté » devenus « les Combattants de la Liberté et de la Paix » puis « les Combattants de la Paix et de la Liberté » deviennent en 1951 « le conseil national français du Mouvement de la Paix », appelé communément « Mouvement de la Paix ».

Parmi ces illustres colombes et combattants de la Liberté, on retrouve des personnalités Laurent Casanova, Maurice Kriegel-Valrimont, Raymond Guyot, André Souquière, Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Robert Chambeiron, Pierre Cot, Pierre Villon, Georges Braque, Yvonne Dumont, Henri Caillavet, André Armengaud, Benoît Frachon, Louis Saillant, Frédéric Joliot-Curie, Eugénie Cotton, Pablo Picasso, Serge Fiorio, Jean Effel, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Louis Aragon, Elsa Triolet, Hervé Bazin, Bernard Clavel, Vercors, Pierre Seghers, Maurice Druon, André Stil, Jean-Marie Domenach, Jean Cassou, Michel Leiris, Yves Montand, Simone Signoret, Gérard Philipe, Michel Piccoli, Pierre Mondy, Claude

Piéplu, Bernard Blier, Francis Lemarque, Juliette Gréco, Jean Ferrat, Lucie Aubrac, Albert Lacaze, Jean Pierre-Bloch, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Abbé Jean Boulier, Jacques Denis, Pierre-Luc Séguillon,... qui ont marqué l'histoire par leur engagement en faveur de la paix et de la liberté.

Leur diversité d'origines et de domaines d'activité reflète la richesse et la profondeur du Mouvement de la Paix. Artistes, écrivains, militants politiques, scientifiques, tous ont uni leurs forces pour défendre les valeurs de solidarité, de justice et de fraternité.

Leur engagement sans faille a permis de sensibiliser les consciences, de promouvoir le dialogue et de lutter contre les injustices à travers le monde. Le Mouvement de la Paix, fort de ces personnalités inspirantes, continue d'œuvrer pour un monde meilleur, où la paix et la liberté sont des droits inaliénables pour tous les êtres humains.

Ensemble, ils ont tracé un chemin vers un avenir plus juste et plus harmonieux, où la diversité est célébrée et où la solidarité est la pierre angulaire de toute action. Leur héritage demeure vivant dans chaque geste de paix, dans chaque parole de tolérance, dans chaque acte de résistance contre l'oppression. Puisse-nous nous inspirer de leur exemple et poursuivre leur noble mission, main dans la main, pour un monde de paix et de liberté pour les générations futures.

Constitué de près de 150 comités répartis sur toute la France et tissant des liens avec des organisations internationales pacifistes, le Mouvement de la Paix entend proposer des initiatives autour des 8 points constitutifs de la décennie internationale (ONU – UNESCO) de la promotion d'une culture de la Paix et de la non-violence :

- Le renforcement d'une culture de la paix par l'éducation,
- La promotion d'un développement durable sur les plans économique et social,
- La promotion du respect de tous les droits de l'homme,
- Les mesures visant à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes,
- Les mesures visant à favoriser la participation à la vie démocratique,

- Les mesures visant à développer la compréhension, la tolérance et la solidarité,
- Les mesures visant à soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances,
- Les mesures visant à promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Le Mouvement de la Paix s'engage à promouvoir ces huit points fondamentaux en mettant en place des actions concrètes et en sensibilisant le public à l'importance de cultiver une culture de la paix et de la non-violence. Grâce à ses nombreux comités locaux et à ses partenariats internationaux, l'organisation travaille activement pour renforcer l'éducation à la paix, promouvoir le respect des droits de l'homme, encourager l'égalité entre les genres, favoriser la participation citoyenne, développer la compréhension interculturelle, soutenir la libre circulation de l'information, et contribuer à la paix et à la sécurité à l'échelle mondiale. En unissant leurs efforts, les membres du Mouvement de la Paix œuvrent ensemble pour un monde plus harmonieux et pacifique.

C'est une organisation inclusive qui rassemble des individus aux opinions diverses mais unis par la conviction que la paix et la sécurité des peuples sont menacées par des fléaux tels que la misère, la pauvreté, le chômage, l'analphabétisme, les injustices, l'ignorance et le manque de démocratie. Notre objectif est de nous opposer aux guerres et de favoriser la résolution pacifique des conflits, de soutenir les forces de paix sur le terrain et de promouvoir une culture de la paix à l'échelle mondiale.

En nous engageant dans la culture de la paix, en incluant activement toute la société et en offrant aux nouvelles générations la possibilité de s'impliquer, nous participons au renouveau du pacifisme. Notre action vise à prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes.

Le Mouvement de la Paix travaille en étroite collaboration avec des partenaires sur le terrain à travers le monde pour développer une solidarité internationale active.

Nous sommes membres de divers réseaux, dont le Conseil Mondial de la Paix, le Bureau International de la Paix et Abolition 2000.

En nous engageant dans le mouvement altermondialiste, nous contribuons à l'émergence d'un monde nouveau en tant qu'acteur du mouvement mondial de la culture de la paix promu par l'ONU.

Nos axes d'actions

La promotion de la culture de la Paix et l'éducation à la culture de la Paix sont des piliers essentiels pour construire un monde pacifique et harmonieux. En soutenant la charte de l'ONU et en développant des organismes multilatéraux de sécurité, nous contribuons à renforcer la coopération internationale.

L'arrêt des guerres et le règlement pacifique des conflits sont des objectifs louables qui nécessitent l'engagement de tous.

Le désarmement et l'élimination des armes nucléaires sont des étapes cruciales pour assurer la sécurité mondiale. En diminuant les budgets militaires et en encourageant la reconversion des industries militaires, nous investissons dans un avenir plus pacifique et durable. La démilitarisation des relations internationales et la promotion d'une sécurité humaine renforcent les liens entre les nations et favorisent la compréhension mutuelle.

Enfin, la mondialisation de la Paix et l'émergence d'un nouveau monde basé sur la coopération, la tolérance et le respect de la diversité sont des objectifs ambitieux mais réalisables si nous travaillons ensemble dans un esprit de solidarité et de paix.

La jeunesse pour la paix...

Afin de reprendre le flambeau de ces célèbres aînés, nous avons créé un réseau de jeunes "Messagers de la paix" qui anime des initiatives nationales et internationales en direction de la jeunesse. Ainsi, en 2000, 128 jeunes se sont rendus à l'ONU avec le Mouvement de la Paix porter les signatures recueillies en France sur le Manifeste pour la Culture de la Paix et de la non-violence. Avec eux nous avons organisé à Marseille une Rencontre internationale des jeunes d'Europe

et de Méditerranée pour la culture de Paix en Novembre 2002 avec des jeunes de 15 pays. En juillet 2011, une nouvelle Rencontre Internationale et Européenne des Jeunes pour la Culture de Paix a rassemblé près de 200 jeunes d'Europe et du Monde entier, dans la Nièvre (58).

Chaque année depuis 2005, une délégation se rend au Japon, à Hiroshima et Nagasaki pour les commémorations des bombardements nucléaires de 1945, et nos jeunes adhérents prennent régulièrement place dans nos rencontres internationales (Tunisie, Québec, Palestine, Israël, Égypte, etc.).

Ces initiatives passionnantes montrent l'engagement et la détermination de la jeunesse en faveur de la paix dans le monde. En unissant leurs forces et en portant haut les valeurs de la culture de la paix, ces jeunes "Messagers de la paix" ouvrent la voie à un avenir plus harmonieux et respectueux. Leur participation active lors de rencontres internationales et leur implication dans des commémorations importantes démontrent leur volonté de construire un monde meilleur, où la violence et les conflits n'ont pas leur place. Leur énergie et leur créativité sont des atouts précieux pour promouvoir la paix et l'unité à travers le monde. Ensemble, ils peuvent faire la différence et inspirer les générations futures à œuvrer pour un avenir plus pacifique et solidaire.

FESTIVAL NATIONAL DU MOUVEMENT DE LA PAIX
EN MAI LES ARTS EN PAIX
 Marseille 28/29 mai 2024

Entrée Libre

<p>Théâtre "Barbara, Maria, Christie et moi" avec Géraldine Baldini Mardi 28 mai 2024 19h-20h Espace Musical Hyperion 218, av. du Maréchal Foch, 13004 Marseille</p>	<p>Concert pour la paix AL CAZ - Viviane & Jean-Yves avec Isabelle Desrues - Grégoire Berrion Mercredi 29 mai 2024 19h-20h Salle Artemis, Maison des Associations 25, av. Centrale, 13008 Marseille</p>
---	--

Plus d'info : MOUVEMENT DE LA PAIX 13 - 45 rue de Forbin, 13002 Marseille
 04 91 91 47 00 - 13@mvt paix.org



© A. Fakirian - VDM

plus d'info

04 91 91 47 00 - 13@mvt paix.org



Marseille. Cimetière Saint-Pierre. La première Stèle conçue par Massaliotte Culture, pour rendre hommage aux victimes des crimes de l'intolérance, en janvier-février 1943. Au premier plan, la gerbe déposée par Benoît Payan, maire de Marseille.

« Chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition ».

Tant que l'homme, aveuglé par ses prétentions suprématistes, n'aura pas pris conscience de cette réalité exprimée par Montaigne, il continuera d'enclencher des engrenages néfastes pour l'humanité, une et indivisible, sans s'apercevoir qu'il agit comme son propre ennemi ; pire : comme son « plus dangereux ennemi », selon Nietzsche.

Ainsi, il n'aura de cesse de pointer du doigt son prochain, son semblable, son frère et sa sœur en humanité, en vérité, en causant inlassablement du tort à la condition humaine.

Aujourd'hui, l'écrasante majorité des Français est convaincue de l'importance du devoir de Mémoire qui permet à chacun de tirer les enseignements de l'Histoire, pour ne pas reproduire ce qui, dans le passé, a provoqué la souffrance de l'humanité.

La connaissance de l'Histoire devrait par conséquent favoriser un présent et un avenir meilleurs ...

Dans notre société, de plus en plus attirée par toutes les formes d'extrémisme, et donc de plus en plus gagnée par la haine et la violence, où le rejet de l'autre qui ne correspond pas à des critères préétablis - parce qu'il apparaît différent ou pense différemment -, il est plus

que jamais utile d'écrire l'histoire, avec toutes ses histoires marquantes et instructives pour la conditions humaine.

En ayant toujours à l'esprit, d'après Bertolt Brecht, que « le ventre est encore fécond, d'où a surgi la bête immonde ». Mais en étant convaincu que « la bête immonde » se cache et sommeille en chacun de nous, prête à se manifester, à s'extérioriser, du moment qu'on se laisse séduire par des idéologies, des théories, des thèses... qui, jadis, ont entaché l'honneur de la France, en piétinant les principes des droits de l'homme.

Tirons donc les leçons des crimes commis sur le sol français, afin de favoriser un présent et un avenir meilleurs pour nos enfants et petits-enfants !

Pour cela, il n'est nullement question de faire preuve d'angélisme, face à toutes les situations, et de se montrer complaisant, envers qui que ce soit.

La France est un pays de droit, avec des lois, des réglementations, des règlements..., auxquels tout citoyen honnête (qu'il soit étranger, naturalisé ou Français de souche) doit adhérer, pour ne pas mettre en péril l'équilibre nécessaire à la bonne marche de notre société, où le respect des droits, mais également des devoirs, est fondamental. C'est

pourquoi, doit s'exercer une autorité qui peut être ferme et même sévère, s'il le faut.

Cependant, cette autorité ne doit jamais dériver vers l'autoritarisme, synonyme de fascisme.

Au niveau individuel, chacun de nous possède le précieux libre-arbitre qui doit servir à éviter de sombrer précisément dans le fascisme, toutes les formes de fascisme, où priment l'élitisme et le clientélisme, la discrimination et l'exclusion, sources de division entre les groupes de citoyens d'une même population. La néfaste fracture sociale est ainsi créée en fragmentant la société et en la rendant sectaire.

C'est alors la porte ouverte à toutes les dérives et le pire peut se produire pour la condition humaine !

Dans ce contexte, il est indispensable de réinstaurer le respect entre tous les citoyens du peuple de France, qui doivent absolument apprendre à se connaître, avant de se juger et, pire, de se condamner sur des a priori...

Des citoyens qui doivent absolument avoir une démarche positive conciliatrice, en cherchant intelligemment à mettre en avant, en premier lieu, ce qui les relie, qui les unit, qui leur procure des intérêts communs, avec l'objectif de faire nation, dans l'esprit de la fraternité républicaine. Plutôt que de rechercher, systématiquement, bêtement et méchamment l'opposition, dans l'intolérance, en mettant dans la plus crue et cruelle des lumières ce qui les différencie, et en adhérant ainsi à la plus machiavélique théorie politique : « Diviser pour mieux régner »...

Comme a tenu à le souligner l'incontournable Primo Levi (qui s'est suicidé après avoir vécu l'horreur dans les camps de concentration nazis), le pire s'est produit pendant la Seconde Guerre mondiale et peut, malheureusement, se produire à nouveau, si les enseignements de l'Histoire ne sont pas tirés.

Si nous continuons à être manipulables, pour en arriver à être endoctrinés et à croire que la haine, la persécution et la violence sont des solutions acceptables, afin d'améliorer le fonctionnement de notre société tourmentée,

en proie à tous les doutes et tous les dangers. Jean Rostand a affirmé : « Il est affreux de voir revenir avec des couleurs d'avenir tout ce qu'on détestait dans le passé ».

Effectivement, il est abominable de constater la résurgence de théories nauséabondes pour la condition humaine, qui ont conduit à la mise en place de la « révolution nationale », sous la gouvernance de l'État français de Vichy, au début des années 1940. Parmi elles, la théorie de l'académicien Charles Maurras qui a écrit : « La République est le règne de l'étranger ». C'est à cause de cette théorie que, lors de sa venue triomphale à Marseille, le 3 décembre 1940, Philippe Pétain a déclaré : « La rénovation de la France est liée à celle de Marseille ». Et dans la foulée, les autorités françaises ont commandé un « plan de rénovation » du berceau historique phocéén Saint-Jean, dit la Petite Naples, à l'architecte Eugène Beaudouin, d'où sa dénomination : « plan Beaudouin ».

Ce plan était prêt à être mis à exécution, neuf mois avant l'occupation allemande de Marseille, advenue en novembre de l'année 1942. À cette époque, Eugène Beaudouin s'est vanté : « On cherchera à créer une beauté saine et noble de la ville de Marseille ».

De cette manière, apparemment « élégante », l'architecte opportuniste a exprimé la volonté des autorités françaises de Vichy de s'attaquer à la population cosmopolite et modeste de la partie littorale de la zone Nord du Vieux-Port marseillais.

Au final, avec la complicité des Allemands (les seuls à pouvoir être armés et manier les explosifs, depuis l'armistice de juin 1940), dans le cadre de la terrible opération Sultan, le dimanche 24 janvier 1943, le berceau historique de Marseille a été vidé manu militari de ses 20 000 habitants (qui se sont retrouvés à la rue, dépouillés de tous leurs biens, en pleine guerre et en plein hiver), avant d'être anéanti, sur 14 hectares (1 500 immeubles ont été dynamités, entre le fort Saint-Jean et l'hôtel de ville, à la limite de la rue Caisserie), entre les 1^{er} et 19 février 1943.

Selon le code pénal spécial français, la population de la Petite Naples marseillaise a subi des crimes de guerre et contre l'humanité non-génocidaires, reconnus par le Ministère

public (en mai 2019) et par l'État (en mai 2023, pour les 80 ans de l'opération Sultan). Des crimes perpétrés pour éradiquer donc le cosmopolitisme d'un quartier emblématique de Marseille, Saint-Jean, premier quartier de France, fondé en 600 avant J.C, sous les collines de l'actuel Panier, épargné par l'opération Sultan.

Depuis 2015 et la publication du fameux ouvrage « Marseille la Napolitaine », Massaliotte Culture produit un travail de recherche et de Mémoire important, avec :

- pas moins de 20 livres et fascicules édités ;
- 4 films documentaires réalisés ;
- 4 conférences – spectacles organisés ;
- 1 exposition itinérante mise en place ;
- 1 CD historico-musical finalisé ;
- des conférences dans les établissements scolaires des Bouches-du-Rhône ;
- des plaques apposées et des monuments commémoratifs édifiés.

Parmi les livres édités, figure « Affaire d'État. L'opération Sultan de Marseille » qui permet que nos crimes de guerre et contre l'humanité soient enseignés aux quatre coins de la France et surtout, dans tous les lycées marseillais et à Aix-Marseille Université (AMU). Et parmi les monuments commémoratifs édifiés, on trouve le Mémorial de la Paix et la Stèle de Massaliotte Culture, au cimetière Saint-Pierre de Marseille, dans son carré dédié aux victimes des guerres, civiles et militaires, auxquelles la France a participé.

Ce Mémorial et cette Stèle ont été inaugurés officiellement le 10 février 2024. C'est Michèle Rubirola, Première adjointe de la Ville de Marseille, qui a coupé symboliquement le cordon tricolore. Quant au maire Benoît Payan, il a déposé une magnifique gerbe.

La Stèle de Massaliotte Culture évoque donc les « crimes de l'intolérance » commis en janvier-février 1943, dans la Petite Naples marseillaise, en étant dédiée : à tous les persécutés d'hier et d'aujourd'hui ; à tous les défenseurs des droits de l'Homme ; à tous les résistants.

Dans ces circonstances, le 27 mai est incontournable pour les dirigeants et sympathisants de Massaliotte Culture, puisque

c'est la date de la Journée de la Résistance. En cette année 2024, avec le bienveillant soutien de la Maison des Associations de Marseille, Massaliotte Culture organise en son sein un beau rendez-vous (à partir de 17 h, dans la salle Phocéa), pour rendre hommage aux résistants de la Seconde Guerre mondiale, qui ont été persécutés et/ou sont morts pour libérer la France des nazis et des collaborateurs français. Nous évoquerons particulièrement les actes de bravoure de Missak Manouchian, de l'Abbé Caillol et de Marius Lombardi.

Pour animer notre rencontre, nous avons invité des Marseillais humanistes : le Maestro Vincent Beer-Demander ; le dirigeant associatif Marcel Chapapria ; les avocats Serge et Michel Pautot.

Cette rencontre pour la Journée de la Résistance 2024 donnera également l'occasion de mettre en lumière les « oubliés de l'Histoire ». Massaliotte Culture a choisi de rendre hommage : aux centaines de milliers de Tziganes exterminés pendant la Seconde Guerre mondiale ; aux 1 750 Marseillais tués le 27 mai 1944, dans le cadre de la libération de la France ; aux 2 000 Marseillais morts en déportation, dans les camps de travail nazis, entre 1942 et 1945. L'inoxydable Albert Corrieri, qui fêtera ses 102 ans autour du verre de la fraternité (à la fin de notre rencontre), témoignera.

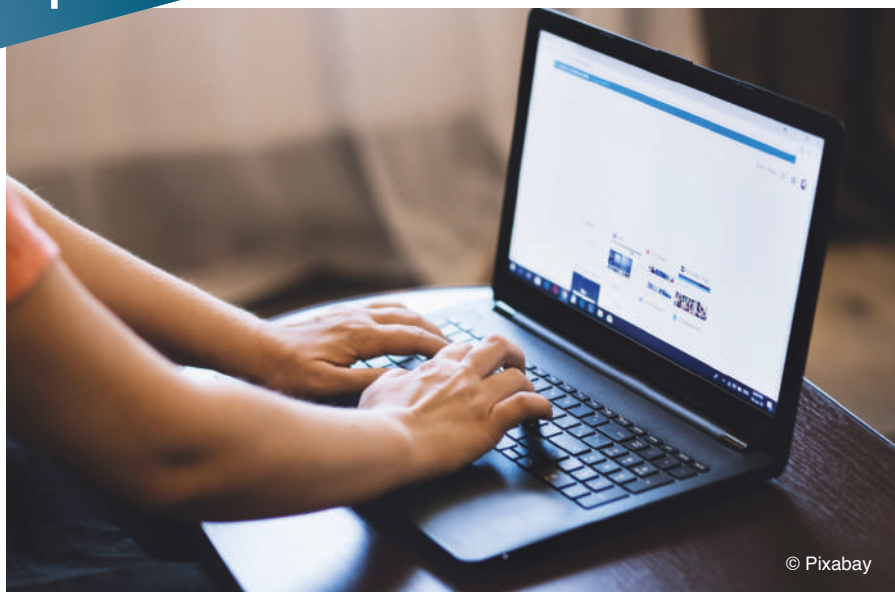
**Pour ne jamais oublier !
Pour résister, encore et toujours, à
l'intolérance !**



Marseille. Cimetière Saint-Pierre. 10 février 2024. Michèle Rubirola, Première adjointe de la Ville de Marseille, et Albert Corrieri (101 ans), rescapé de la déportation en Allemagne, inaugurent le Mémorial de la Paix et la Stèle de Massaliotte Culture.

[plus d'info](#)

Massaliotte Culture - Maison des Associations
93, La Canebière (boîte 305) - 13001 Marseille



© Pixabay

Son but est d'initier progressivement les personnes ayant peu de maîtrise de l'informatique, jusqu'à ce qu'ils acquièrent leur autonomie dans la rédaction, l'envoi et la réception de courriels et la gestion des démarches administratives par internet.

Qui sommes-nous ?

Des Bénévoles, des seniors ou des jeunes retraités issus de secteurs professionnels variés et d'origines sociales diverses qui donnent de leur temps et apportent leur expertise.

À la demande de Pôle emploi avec qui l'association est liée par une convention, Générations Solidarités organise des ateliers d'initiation au numérique.

Rôle : un relais numérique

Un relais numérique ?

C'est quoi et c'est pour qui ?

C'est gratuit et c'est pour tous

Tous les mardis après midi à la Maison des Associations

Il suffit de téléphoner au 06 62 12 36 09 ou de s'inscrire à l'accueil.

Si vous avez un ordinateur apportez le, sinon on vous en prêtera un.

A l'origine les relais étaient des lieux où l'on pouvait trouver des chevaux pour remplacer les chevaux fatigués, donc c'est un lieu de ressources grâce auxquelles on peut poursuivre une action...

Cela indique bien le rôle de ce relais numérique, qui n'a pas la prétention d'être un cours d'informatique, mais juste un lieu et un moment

où l'on peut poser des questions, partir de zéro si besoin, apprendre l'usage de la souris et du clavier, ou bien apprendre des astuces, compléter ses connaissances avec des animateurs bénévoles prêts à vous donner un coup de pouce !

Nous avons souvent une connaissance intuitive de l'ordinateur, qui nous empêche de progresser et parfois quelques indications suffisent à débloquer la situation et nous font avancer à pas de géants.

- Etes vous sûr d'être sur un site protégé ?
- Que penser des logiciels libres ?
- Quels cookies accepter ?
- Comment envoyer un mail à plusieurs personnes ?
- Comment envoyer des fichiers sécurisés
- Gérer son agenda ?
- Un disque dur qui rame ?
- Comment rajouter de la mémoire ?
- Que faire de ses photos ?

Si vous êtes débutant complet vous pourrez venir autant de fois que nécessaire pour vous familiariser avec toutes ces notions. Quelle que soit votre situation, vous trouverez une réponse à vos questions.

L'illectronisme en 2021 (Insee)

15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021

En 2021, 15,4 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France sont en situation d'illectronisme : 13,9 % n'ont pas utilisé Internet au cours des trois derniers mois et 1,5% l'ont utilisé mais ne possèdent pas les compétences numériques de base.

L'illectronisme s'accroît nettement avec l'âge et est plus répandu parmi les personnes les plus modestes. En outre, 28 % des usagers d'Internet ont des capacités numériques faibles, c'est-à-dire qu'ils manquent de compétences dans un, deux ou trois domaines parmi les cinq que sont la recherche d'information, la communication en ligne, l'utilisation de logiciels, la protection de la vie privée et la résolution de problèmes en ligne.

La protection de la vie privée est le domaine de compétences le moins maîtrisé, tandis que presque tous les internautes savent communiquer par Internet.

L'illectronisme a diminué de 3 points entre 2019 et 2021, dans le contexte de la crise sanitaire.

Les compétences liées à l'utilisation de logiciels et à la recherche d'information en ligne se sont particulièrement diffusées.

Davantage d'illectronisme dans les communes éloignées des villes et les petits pôles urbains

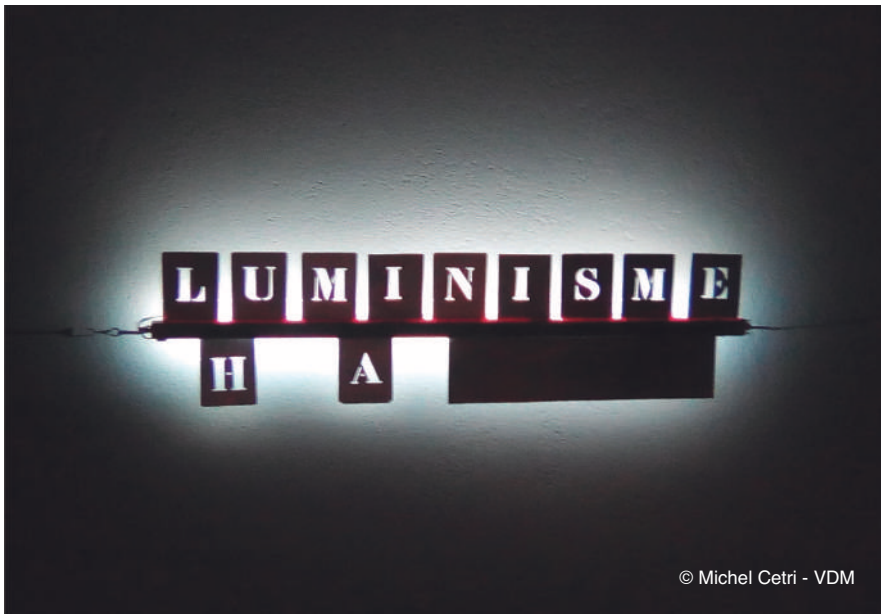
Les habitants les plus éloignés des villes et ceux des petits pôles urbains sont davantage concernés par l'illectronisme (respectivement 22 % et 24 %) que ceux des plus grandes villes (13 %). Par ailleurs, les populations des territoires sous influence de grands pôles urbains utilisent Internet beaucoup plus fréquemment.

32 % des adultes ont renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne en 2021

Les hommes se situent plus souvent que les femmes aux deux extrémités de l'échelle des compétences numériques: toutes choses égales par ailleurs, ils ont 1,3 fois plus de risques d'être en situation d'illectronisme que les femmes, mais aussi une probabilité 1,2 fois plus grande d'avoir des capacités numériques avancées.

Venez rencontrer notre équipe de bénévoles.

Au quotidien, ils pratiquent bienveillance et non jugement.



© Michel Cetri - VDM

Laboratoire de recherche pour le jeu de l'acteur dans l'espace public en milieu urbain, composé de comédiens, scénographes, musiciens, plasticiens, décorateurs, artificiers...

Inventant et fabriquant des créations Arts de la rue. T. Public, association d'idées compagnie de théâtre de rue made in Marseille (France), créée sur l'initiative de Matthieu Bouchain, auteur, metteur en scène.

T. Public, association d'idées est une compagnie de théâtre marseillaise intervenant dans l'espace public, qui travaille sur le détournement des codes et des sens en impliquant le citoyen au cœur de son processus de création.

Son approche innovante et participative vise à briser les barrières traditionnelles entre les artistes et le public, offrant ainsi une expérience théâtrale unique et immersive. En intégrant la voix et les idées des citoyens, T. Public crée des performances qui résonnent avec les réalités et les préoccupations de la communauté locale, tout en encourageant un dialogue ouvert et inclusif. Grâce à sa créativité et son engagement envers l'expression artistique, la compagnie contribue à enrichir le tissu culturel de Marseille et à stimuler la réflexion collective sur les enjeux sociaux contemporains.

Cette approche collaborative et novatrice permet à T. Public de tisser des liens forts avec son public, en créant des spectacles qui captivent et interpellent. En impliquant

activement les citoyens dans le processus créatif, la compagnie renforce le sentiment d'appartenance et de participation de la communauté. Chaque représentation devient ainsi un espace de rencontre et de partage, où les voix de chacun trouvent écho et résonance. À travers son engagement en faveur de l'art accessible et engagé, T. Public se positionne comme un acteur culturel essentiel dans le paysage théâtral de Marseille, nourrissant l'échange et la réflexion autour des enjeux de société contemporains.

installation lumineuse

Matthieu Bouchain

L'outil privilégié de l'artiste est le travail in situ.

L'ensemble de ses installations, détourne les matériaux, les objets et les mots, leurs formes, leur propriété et leur sens.

Son œuvre, mêle, entremêle ; le théâtre et la scénographie, l'espace et le public, l'appropriation et le détournement.

Il aime regarder, rechercher l'équilibre, éclairer le double sens d'une phrase, dont

l'ombre, permet une approche ironique sur un sujet précis de notre société.

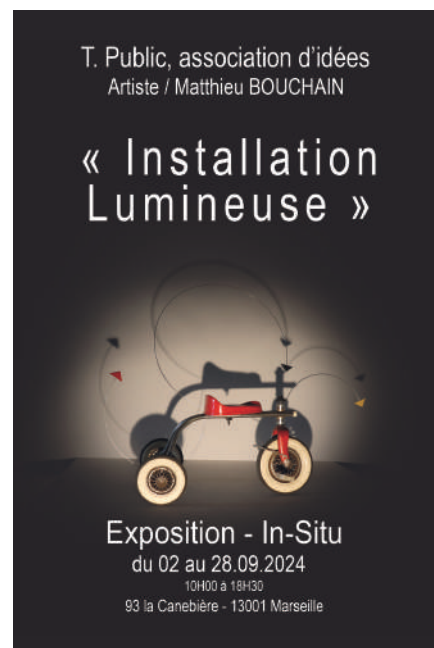
Son atelier est dans sa tête comme il aime bien nous dire.

Et mettre les mains dedans. Dans la chambre noire de l'enfant situationniste, il nous offre une belle pochette surprise aux contenus contemporains.

Un acte artistique est un acte d'effraction, un « braquage », il doit « déplacer » celui qui regarde. Ce qui nous rend humain c'est la conscience que nous avons et les questions que nous nous posons. Personne ne peut porter un regard sur une œuvre d'art sans se sentir plus libre. Nous sommes en danger, si nous n'y prenons pas garde, nous disparaîtrons, absorbés par le marché. Il nous faut, créer des foyers pour l'imagination, c'est l'acte le plus politique, le plus dérangeant que l'on puisse imaginer. Vous êtes les bienvenus à l'exposition In Situ du 2 au 28 septembre 2024.

Matthieu Bouchain est régulièrement invité à intervenir à l'ENSATT (École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre à Lyon) dans les ateliers scénographiques.

Il est aussi invité à participer régulièrement au jury DSAA (Diplôme Supérieur des Arts Appliqués à Marseille).



© Michel Cetri - VDM

plus d'info

04 91 65 20 89 - 06 09 56 86 81

tpublic.org

Comment s'engagent les Français dans les associations ?



© Pixabay

Réalisée à la demande du secrétariat d'État chargé de l'économie sociale et solidaire et de la vie associative, une enquête révèle que **49 % des Français sont engagés dans des associations et organisations non lucratives.**

L'étude, menée en ligne par Toluna-Harris Interactive et publiée en décembre 2022, a questionné un échantillon de 1 042 personnes représentatives, de 18 ans et plus.

Dons et bénévolat, les deux formes d'engagement

Près d'un Français sur deux (49%) se déclare engagé dans une association, que ce soit via des dons (pour 20 %) ou des actions de bénévolat (11 %).

Sur ces 49 %, 18 % déclarent même cumuler ces deux formes d'engagement.

Les 25-34 ans (à hauteur de 27 %) et les personnes appartenant aux catégories aisées (25 %) sont ceux qui cumulent le plus les dons et le bénévolat.

Parmi ceux qui font uniquement des dons, on trouve les personnes de 65 ans et plus (27 %) et les habitants de l'agglomération parisienne (28 %).

Ceux qui font uniquement du bénévolat sont essentiellement les 25-34 ans

(15 %) et les 18-24 ans (12 %).

Les personnes qui ne peuvent pas s'investir dans des actions bénévoles le justifient principalement par un manque de temps (46 %). Viennent ensuite des raisons plus mineures comme la peur de ne pas savoir faire (15 %), d'être trop âgé (14 %), de ne pas connaître d'association en accord avec leurs idées (12 %), et de ne pas connaître les démarches à suivre (12 %).

Plus de bénévolat localement et plus de don au niveau national

L'engagement local et celui national semblent être aussi importants l'un que l'autre aux yeux des personnes sondées, soit 59 % pour le national et 52 % pour le local.

Aucune des deux formes d'engagement ne se détache particulièrement, que ce soit chez celles qui s'engagent déjà ou chez celles qui pourraient envisager de le faire à l'avenir.

On note tout de même quelques différences selon la nature de l'engagement : celles qui font uniquement des dons soutiennent davantage des organisations nationales (74 %) quand celles qui font uniquement du bénévolat sont

généralement plus engagées au niveau local (70 %). Cela peut être au sein d'une association sportive, culturelle, de parents d'élèves, d'aide sociale, etc.

Les freins évoqués pour ne pas faire de don sont principalement des raisons financières pour 51 % d'entre elles ; 35 % font part de leur méfiance concernant l'utilisation de ces dons ; 18 % estiment que ce n'est pas aux citoyens de financer les associations ; 12 % n'ont pas connaissance d'association en accord avec leurs idées et 7 % ne connaissent pas les démarches pour le faire.

Des associations nationales connues

De nombreuses associations pourraient susciter des formes d'engagement de la part des Français, avec un bénéfice pour celles qui sont parmi les plus connues. Les personnes interrogées ont ainsi plébiscité à 56 % à la fois les Restos du cœur et la Société protectrice des animaux (SPA). Suivent la Croix-Rouge française (52 %), la Ligue contre le cancer (51 %) et les banques alimentaires (49 %).

Pour deux classes d'âge, on trouve un classement relativement proche. Les moins de 35 ans citent en premier la SPA (61 %), les Restos du cœur (59 %), la Croix-Rouge

française (58 %), Action contre la faim (57 %) ou Unicef (56 %).

Et les 35 ans et plus évoquent les Restos du cœur (56 %) en premier suivis par la SPA (54 %), la Ligue contre le cancer (50 %), la Croix-Rouge française (50 %) ou les banques alimentaires (48 %).

Emilie Gianre

En savoir plus :

- «Les Français et les associations» :
s.42l.fr/YU650tV1

8^e édition des chiffres clés de la vie associative par département

Les Essentiels de la vie associative par département sont en ligne. Ils réunissent chaque année les chiffres clés les plus récents montrant l'enjeu économique et social que représentent les associations dans les territoires, dont notamment : le nombre et l'objet des créations d'associations, la fourchette du nombre d'associations actives et l'estimation du nombre de bénévoles, le nombre d'associations employeuses, l'évolution des effectifs sur la dernière décennie, le poids de l'emploi associatif dans chaque département. L'association pourra ainsi situer son département dans le contexte national et régional.

s.42l.fr/Mj1dKp9x

Des outils numériques libres et éthiques



© Pixabay

Il existe aujourd'hui de nombreux outils numériques libres et éthiques à destination des associations pour gérer tout ce qui a trait à leur fonctionnement.

Tous les outils open source existants sont désormais indispensables et pratiques, et sont généralement proposés gratuitement. Ils recouvrent les différents aspects de la vie d'une association : courriels, agenda, contacts, cloud, visioconférence, pad collaboratif, édition collaborative de documents en temps réel, compatibilité, adhésions, listes de diffusion ou de discussion, lettre d'infos...

Nous remercions "association mode d'emploi" de nous avoir donné l'autorisation d'utiliser cet article extrait février 2024.

Large panel

Jitsi Meet, par exemple, propose un outil de conférences sécurisées et de haute qualité, soit via le navigateur, soit en téléchargeant l'application. Il y a aussi BigBlueButton, un service de visioconférence performant conçu pour la formation à distance avec comme support un tableau blanc numérique donnant la possibilité de projeter des présentations. Ou bien l'outil Bénévalibre qui permet de valoriser les heures de bénévolat. Bénévoles et associations peuvent de cette manière notifier et avoir un suivi des actions effectuées qui passent parfois sous les radars.

Si les services open source sont généralement gratuits, il faut savoir que l'espace de stockage nécessaire à leur utilisation, en comptabilité par exemple, est souvent payant ou à participation libre. Par exemple, l'outil de gestion des adhérents et de comptabilité associative Paheko (anciennement nommé Garradin) est libre et non commercial. Si le service peut être essayé gratuitement dans un premier temps pour voir si le logiciel convient à l'association, une contribution est ensuite proposée afin de participer à l'amélioration et à la maintenance du logiciel, et de payer les personnes qui y travaillent et

répondent aux questions pour le support.

Protection des données

Ces outils libres sont donc pensés et conçus pour les structures qui souhaitent mettre en adéquation leurs valeurs et leurs outillages numériques, notamment en améliorant le contrôle des données qu'elles collectent et utilisent, en faisant appel à des services libres et éthiques, mais aussi robustes, pratiques et performants.

Chatons, le « Collectif des hébergeurs alternatifs, transparents, ouverts, neutres et solidaires », propose sur son site un moteur de recherche pour trouver facilement un service en ligne. Cela permet aux utilisateurs de trouver rapidement des alternatives respectueuses de leurs données et de leur vie privée aux services proposés par les Gafam (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). Une association peut ainsi rester propriétaire de ses données et avoir la garantie que celles-ci ne seront ni revendues, ni cédées à un tiers.

Les Ceméa France, réseau d'associations d'éducation populaire, ont mis en place une plateforme «

Zourit », née en 2016, qui permet de disposer d'un ensemble de services numériques libres et essentiels au fonctionnement d'une association dans un seul espace. La dernière version a intégré de nouvelles évolutions et fonctionnalités pour les interfaces de gestion, pads, visioconférences et sondages (filtres, tris et archivage de ce qui est devenu inutile); un outil de mémos/post-it pour créer des murs collaboratifs; la personnalisation par chaque utilisateur de sa page d'accueil (liens personnalisés), etc. Quel que soit le nombre de comptes utilisateurs nécessaires, l'ouverture d'un espace Zourit.net basique coûte 90 euros par an pour une structure. Prix qui peut évoluer en fonction des besoins de stockage nécessaire. Depuis son ouverture, 150 structures ont rejoint l'aventure et plus de 7 000 utilisateurs l'utilisent au quotidien.

Olivier Humbert

chargé de mission "éducation et communs numériques", association nationale des Ceméa France

En savoir plus :

- chatons.org
- cemea.asso.fr
- zourit.net

La fiscalité locale des locaux associatifs

Une association peut être concernée par divers impôts locaux (taxes foncières, d'habitation, contribution économique territoriale, taxe sur les bureaux, taxe spéciale d'équipement...), mais elle peut aussi en être exonérée sous certaines conditions.

L'association, propriétaire de son local est redevable de la taxe foncière et de la taxe d'habitation, qu'elle en soit propriétaire ou locataire (sauf si le bail prévoit que le propriétaire ne refacture pas la taxe foncière). Si elle a une activité lucrative, elle sera assujettie à la contribution économique territoriale.

La taxe annuelle sur les bureaux, qui n'existe qu'en Île-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) ne concerne que certaines associations. Elle peut être soumise à la taxe spéciale d'équipement, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.



Taxe foncière : quelques rares exceptions

En principe, une association, propriétaire de biens immobiliers doit payer la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties.

Certains organismes en sont exonérés, notamment les associations ou union d'associations culturelles (uniquement pour les locaux de prière, pas les logements des ministres du culte) ; les associations de mutilés de guerre, du travail ou de sauveteurs reconnues d'utilité publique.

Soumise à la CET s'il y a activité lucrative

En général, une association dont l'activité est non lucrative n'est pas soumise à la contribution économique territoriale (CET), impôt local composé de la coti-

sation foncière des entreprises (CFE) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Cependant elle peut y être assujettie si l'une des trois conditions pour bénéficier de la franchise des impôts commerciaux n'est plus respectée (à savoir que la majorité de ses activités reste non lucrative, que sa gestion soit désintéressée et que le montant des recettes générées par l'une de ses activités accessoires ne dépasse pas 73 518 euros sur une année civile). Elle sera alors imposée sur la part de ses activités lucratives.

Si l'association a une sectorisation de ces activités, l'assujettissement se fera uniquement sur le secteur lucratif. Si elle utilise les mêmes locaux pour ces deux secteurs d'activité, elle devra proratiser les surfaces et avoir une cohérence avec les bases retenues pour l'impôt sur les sociétés (IS).

Généralement, les associations ont intérêt à affecter leurs locaux en totalité au secteur non lucratif, pour éviter la plus-value en cas de cession de ceux-ci.

Taxe d'habitation : que pour les locaux meublés

La suppression définitive de la taxe d'habitation ne concerne que l'habitation principale. Les associations doivent ainsi en principe la payer. Sont concernés les locaux meublés à usage d'habitation, ceux mis à disposition gratuitement ou meublés pour son administration. En sont exonérés les édifices publics du culte et ses dépendances ; la salle d'exposition d'une association ; la salle de compétition, les vestiaires et les locaux d'hygiène des groupements sportifs (code général des impôts, art. 1407). Cette exonération est en principe accordée d'office.

Taxes d'urbanisme : des exonérations possibles

Les taxes d'urbanisme sont au nombre de deux : la taxe d'aménagement (TA) et celle sur les bureaux (TCB). Si une association effectue des travaux de construction, reconstruction, agrandissement et aménagements de bâtiment de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme, elle est assujettie à la taxe d'aménagement. Cependant, en sont exonérées les associations culturelles ou unions d'associations culturelles (code de l'urbanisme, art. R.331-4, 4° 5° 6°), les fondations de coopération scientifique et les fondations partenariales (art. R.331-4, 3°-b dudit code), les unions d'associations ou les fondations reconnues d'utilité publique (art. R.331-4, 3°-c dudit code) et les associations déclarées qui ont pour but exclusif l'assistance, la bienfaisance ou dont l'objet et la gestion présentent un caractère désintéressé (art. R.331-4, 3°-e dudit code). Ces organismes doivent respecter la règle dite des « 4 P ».

Enfin, une collectivité peut décider d'exonérer partiellement ou totalement un immeuble classé monument historique ou inscrit à l'inventaire, un commerce de détail (surface inférieure à 400 m²), une maison de santé (code de la santé publique, art. L.6323-3 et code de l'urbanisme, art. L.331-9, 9°) ou toute surface inférieure ou égale à 20 m².

Taxe sur les bureaux : unique-ment en Île-de-France et Paca

La taxe sur les bureaux est une taxe annuelle qui concerne les locaux à usage de bureaux, locaux commerciaux, locaux de stockage et surfaces de stationnement. Elle vise à limiter l'implantation d'activités tertiaires (liste des locaux exonérés de taxe sur les bureaux

disponible dans l'article 231 ter du code général des impôts : s.42l.fr/DLSGSNkA) dans les huit départements d'Île-de-France (Essonne, Hauts-de-Seine, Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Yvelines).

Dans le Sud, elle s'applique depuis janvier 2023 aux Bouches-du-Rhône, dans le Var et les Alpes-Maritimes afin de contribuer au financement de lignes ferroviaires. Attention : elle est due même si les locaux sont inoccupés. Une déclaration doit être adressée spontanément par l'association, accompagnée du paiement de la taxe, avant le 1er mars de chaque année. Les associations sont soumises en principe à son paiement si elles sont propriétaires (en pleine propriété, copropriété ou indivision) d'un local ou surface imposable ou si elles sont titulaires d'un droit réel (usufruit, autorisation d'occupation temporaire du domaine public par exemple).

Cependant, les bureaux des fondations et des associations reconnues d'utilité publique (RUP), les locaux destinés à la recherche ou à caractère social ou sanitaire ne sont pas soumis à cette taxe. En revanche, les fondations et associations non reconnues d'utilité publique et poursuivant un but lucratif ou non, sont bien concernées comme l'a confirmé le Conseil constitutionnel dans sa décision 2022-1026-QPC du 25 novembre 2022.

Une taxe sur la création de bureaux et commerces qu'en Île-de-France

Les travaux de construction, reconstruction, rénovation, transformation ou agrandissement de bureaux, de locaux commerciaux ou de stockage situés en Île-de-France donnent lieu à la taxe sur la création de bureaux ou de commerces. Elle est due par le propriétaire des locaux ou par l'usufruit lors de la délivrance du permis de construire, au début des travaux ou au changement d'usage d'un local.

Toutefois, certains espaces n'y sont pas soumis : les locaux affectés aux associations reconnues d'utilité publique ; ceux destinés à la recherche, à caractère social ou sanitaire ; faisant partie d'un local principal d'habitation ; situés en zone franche urbaine (ZFU) ; hébergeant des serveurs informatiques, etc.

Attention : en Île-de-France, ne pas confondre la taxe annuelle sur les bureaux et celle pour la création de bureaux ! La taxe pour la création de bureaux est versée en une seule fois lors des travaux tandis que la première l'est chaque année.

Taxes spéciales d'équipement

Les taxes spéciales d'équipement (code général des impôts, art. 1607 bis, 1607 ter, 1609 G et 1636 C) sont des taxes complémentaires aux taxes foncières, d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Dans les communes d'Île-de-France (pour la taxe perçue au profit de l'établissement public Société du Grand Paris) ou dans la zone de compétence d'un établissement public foncier local ou d'État, ces taxes sont en principe dues par les associations.

Enlèvement des ordures ménagères

Les collectivités (communes, EPCI, syndicats mixtes) ont à leur disposition deux dispositifs au choix pour financer le traitement des déchets ménagers : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom) ou la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (Reom).

Cependant, les propriétés bénéficiant d'une exonération permanente de taxe foncière en sont exonérées (CGI, article 1521 II et III).

Emilie Gianre

La Maison des Associations

► L'équipe de la Maison des Associations reste mobilisée pour vous accompagner au mieux

Permanence téléphonique tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Retrait du courrier pour les associations domiciliées du lundi au samedi

► Pour les adhérents, envoyer par mail :

- vos dossiers de renouvellement
sdasilva@marseille.fr
- vos commandes de reprographie
njouval@marseille.fr
- vos commandes PAO
afakirian@marseille.fr

► Vous êtes un porteur de projet associatif, vous avez des questions :

hkacimi@marseille.fr ou jsierra@marseille.fr
ou tél. 04 91 55 33 37 - 04 91 55 38 42

► Retrouvez la Maison des Associations sur sa page Facebook qui a pour but de promouvoir et relayer les actions, activités et faits marquants des associations adhérentes.

N'hésitez pas à nous contacter pour améliorer votre visibilité !

facebook.com/maisondesassociations

Contact éditeur : cbouvier@marseille.fr

Pour tous infos : maison.asso@marseille.fr

Journées info-conseil

Le pôle ressources de la Maison des Associations propose des journées d'information et de conseil aux associations regroupant des partenaires de la vie associative. Ces journées ont pour but de permettre aux porteurs de projets de rencontrer des spécialistes dans des domaines tels que le juridique, la gestion, les subventions, l'artistique, l'économie sociale et solidaire... Ces rencontres ont lieu une fois par mois, une plaquette de présentation est éditée en début d'année. Elle reprend la totalité des dates et des partenaires présents.

Deux fois par an, ces journées sont élargies à d'autres intervenants, ce sont les Salons de l'Information Associative. Lors de ces salons, nous accueillons des partenaires institutionnels comme la Direction des Impôts pour toutes les questions relatives à la fiscalité des associations, Pôle Emploi qui informe sur les mesures gouvernementales en matière d'emplois aidés, le service association du Conseil Départemental... mais également des partenaires du secteur privé, banques, assurances, mutuelles.

Ces rendez-vous mensuels ont été modifiés pendant la crise sanitaire. Nous avons organisé des rendez-vous téléphoniques pour pouvoir malgré tout répondre aux problématiques des associations.

En dehors de ces journées, le pôle ressources est présent du lundi au vendredi pour vous renseigner.

Juridique

La loi 1901 des associations :

Informations juridiques sur la création, le fonctionnement, les activités, les actions en justice, les responsabilités de l'association et des dirigeants, la dissolution d'une association...

Gestion asso événementiel

Informations pour le développement des associations et la formation des dirigeants associatifs, bénévoles et salariés.

Artistique

Informations sur les spécificités culturelles des associations (le partenariat, le montage des dossiers de subvention, les obligations sociales et fiscales, l'organisation de manifestations et l'emploi).

Petit rappel de quelques dates à retenir

Si vous avez des questions d'ordre juridique, comptable, fiscal, de gestion...

Les permanences d'information et de conseil reprennent en 2024, les vendredis suivants :

24 mai 2024 (Salon) - 21 juin - 05 juillet

27 septembre - 18 octobre (Salon)

22 novembre - 20 décembre

Merci de prendre rendez-vous auprès du service Pôle Ressources

hkacimi@marseille.fr ou jsierra@marseille.fr

ou tél. 04 91 55 33 37 - 04 91 55 38 42

► Le Portail des demandes de subventions se modernise. Vous pouvez y accéder à l'adresse : <https://subventions.marseille.fr> Vous devez créer un compte (même si vous en aviez un sur l'ancienne plateforme).

Une fois le compte créé vous devez procéder à la déclaration annuelle de votre structure (préalable indispensable à la recevabilité de votre future demande). Vous y renseignerez les informations relatives à votre structure ainsi que l'ensemble des documents obligatoires. Ensuite, vous pouvez procéder au dépôt de votre demande (Fonctionnement, action, investissement ou appel à projet). Nous vous invitons à consulter le calendrier des campagnes 2024, disponible sur le portail (page d'accueil) avant de procéder au dépôt. Vous disposez également de tutoriels sur le site pour vous accompagner dans les différentes étapes.

Enfin pour toute question technique vous pouvez contacter le Guichet unique des demandes de subventions :
Par email : guichetdemandesubvention@marseille.fr
ou par téléphone de 9h à 12h du lundi au vendredi :
04 91 14 62 71

Dates à retenir et info

► CARNAVAL samedi 18 mai 2024 - Vieux-Port



13h30 : Spectacles et Animations
(Au pied de l'Hôtel de Ville)
14h/17h : Défilé et final Quai de Rive-Neuve, Quai des Belges, Quai du Port, Hôtel de Ville
La Ville de Marseille propose aux Marseillaises et aux Marseillais un voyage à travers le temps. Au départ, les racines des Jeux Olympiques antiques où Hercule,

artisan des douze travaux et créateur des premiers jeux, devient le protagoniste d'une fresque vivante. Le voyage se poursuivra jusqu'au XIX^e siècle, période charnière de la renaissance olympique, où flamme sacrée, anneaux olympiques, médailles, mascottes et podium, seront évoqués dans une rétrospective enchantée. Rendez-vous sur le Vieux-Port pour suivre un défilé où l'olympisme aura la part belle et partager la fantaisie contagieuse d'un merveilleux moment de culture populaire et d'enthousiasme collectif.

► JOURNÉES EXCEPTIONNELLES - GRATUIT

- Bals des Séniors en ville **les jeudis 16 - 30 mai et 13 juin** de 15h à 18h - Place du Général de Gaulle 13001 (derrière le Carrousel)

☎ Pour plus d'info : 04 91 55 39 41 ou par courriel : service-des-seniors@marseille.fr

► Bla Bl'Asso 2024

Les prochains Bla Bl'Asso à la Maison des associations sont fixés aux : 15 mai et 5 juin.

► Vivacité 1er septembre 2024

☎ Pour plus d'info : 04 91 55 39 41 ou par courriel : maison.asso@marseille.fr

Le petit repère

« Outil de liaison » entre les Associations adhérentes - Magazine gratuit

Responsable DRPB : Marie-Christine GUILLAUME
Responsable DSA : Erick ESPEL
Mise en page : Anouck FAKIRIAN

Achévé d'imprimer sur les presses de l'imprimerie Municipale en avril 2024
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement
ISSN 3036 - 4973

Personne à contacter : Anouck FAKIRIAN
Tél. 04 91 55 27 62
petit-repere@marseille.fr / afakirian@marseille.fr



Ne pas jeter sur la voie publique